

## SEANCE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 1921.

## ANALYSE DES PÉTITIONS ADRESSÉES A LA CHAMBRE.

Le sieur Grunswieg, Henri, négociant en diamants à Anvers, né à Cracovie (Pologne), le 25 février 1869, et

Le sieur Zinner, Joseph, négociant en diamants à Anvers, né à Bogumin (Tchéco-Slovaquie), le 15 mai 1875, demandent la grande naturalisation.

Le sieur Fajngold, Moïse, marchand de fruits, primeurs, légumes à Bruxelles, né à Janow (Pologne), le 15 juillet 1866;

Le sieur Pichon, Ferdinand, à Montignies-sur-Sambre, né à Châtelet, le 15 novembre 1881;

Le sieur Pouillard, Amour-Louis-Philippe, cultivateur à Croix lez-Rouveroy, né à Boussols (France), le 18 juin 1883, et

Le sieur Pouillard, René-Auguste, cultivateur à Croix lez-Rouveroy, né à Boussols (France), le 6 juillet 1883, demandent la naturalisation ordinaire.

— Renvoi à M. le ministre de la justice.

Le conseil communal d'Izter proteste contre l'adoption du projet de loi réglant l'emploi des langues en matière administrative.

Même protestation du conseil communal de Ham-sur-Heure.

Le conseil communal de Mons prie la Chambre de reviser la loi de 1881 sur l'enseignement moyen en ce qui concerne les dépenses mises à charge des communes sièges d'un établissement d'enseignement moyen.

Même pétition du conseil communal de Furnes.

Le conseil communal de Gand prie la Chambre de considérer la journée du 11 novembre comme fête nationale.

Le conseil communal de Boucle-Saint-Denis prie la Chambre de reviser la loi sur l'alcool.

Même pétition des conseils communaux de Grand-Rechain, Geer, Essche-Saint-Liévin, Wegnez, Baelighem, Stembert.

— Renvoi à la commission des pétitions.

ERRATUM. — *Annales parlementaires* du mardi 27 septembre 1921, page 2570. Au lieu de :

« Le conseil communal de Sweveghem demande la flamandisation de l'université de Gand.

» Même pétition des conseils communaux de Burght, . . . , Warneton, . . . »

Il faut lire :

« Même pétition des conseils communaux de Burght, . . . , Woesten, etc. »

PRÉSIDENCE DE M. MECHELYNCK, DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT.

## SOMMAIRE :

Communications, page 2673.

Message, p. 2675.

Communications du bureau, pp. 2673, 2674.

Second vote des articles amendés du projet de loi réglant l'élection des sénateurs choisis directement par le Sénat et nommés par les conseils provinciaux, p. 2673.

— Vote, par appel nominal, du projet de loi, p. 2674.

Déclaration du gouvernement, p. 2674.

La séance est ouverte à 2 heures 25 minutes.

MM. Crick et Huyshauwer, secrétaires, prennent place au bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est déposé sur le bureau.

## COMMUNICATIONS.

M. Tibbaut, indisposé, et MM. Bertrand et Melckmans, devant se rendre à l'étranger, prient la Chambre d'excuser leur absence aux séances de cette semaine.

— Pris pour information.

ANN. PARL. — CH. DES REPR. — SESSION ORDINAIRE DE 1920-1921.

## MESSAGE.

Par dépêche en date du 15 octobre 1921. M. le ministre des finances adresse à la Chambre des représentants, en exécution de l'article 4 de la loi du 16 mars 1919, le bilan de la Société nationale de crédit à l'industrie pour son deuxième exercice social (1920-1921). Ainsi que les rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 26 septembre dernier.

— Dépôt au bureau des renseignements.

## COMMUNICATION DU BUREAU.

M. le président. — Deux demandes d'interpellation sont parvenues au bureau.

La première est adressée par M. Van Remoortel à M. le premier ministre « au sujet des événements qui se sont passés à La Louvière le 16 courant ».

L'autre demande émane de M. Begerem, qui désire interpeller d'urgence M. le premier ministre « au sujet de la participation d'un membre du gouvernement, M. le ministre des travaux publics, à une manifestation nettement antipatriotique qui a eu lieu à La Louvière et sur la démission de M. le ministre de la défense nationale ».

Nous verrons au cours de la séance la suite qu'il y aura à donner à ces deux demandes. (*Assentiment.*)

SECOND VOTE DES ARTICLES AMENDÉS ET VOTE, PAR APPEL NOMINAL, DU PROJET DE LOI RÉGLANT L'ÉLECTION DES SÉNATEURS CHOISIS DIRECTEMENT PAR LE SÉNAT ET NOMMÉS PAR LES CONSEILS PROVINCIAUX.

M. le président. — Nous abordons en premier lieu le vote en seconde lecture du projet de loi réglant l'élection des sénateurs choisis directement par le Sénat et nommés par les conseils provinciaux.

La Chambre, au premier vote, a ajouté en tête de la loi un préambule, que je sou mets au second vote :

« Les dispositions ci-après sont applicables à l'élection des sénateurs choisis directement par le Sénat et nommés par les conseils provinciaux lors du prochain renouvellement du Sénat. »

« De navolgende bepalingen zijn van toepassing op de verkiezing van de senatoren, rechtstreeks door den Senaat gekozen, en van deze, door de provinciale raden benoemd bij de aanstaande vernieuwing van den Senaat. »

— Adopté.

M. le président. — L'article 1<sup>er</sup> n'a pas été amendé. Nous passons à l'article 2, qui a été adopté dans les termes suivants au premier vote :

« Art. 2. Si, par suite d'invalidation, d'option, de décès ou autrement, un ou plusieurs sièges demeurent provisoirement vacants, le scrutin sera ajourné si un tiers au moins des membres en fonctions en font la demande. »

« Art. 2. Zoo, ten gevolge van ongeldigverklaring, optie, overlijden of anderszins, een of meer zetels voorloopig onbezet blijven, dan wordt de stemming verdaagd indien ten minste een derde der in bediening zijnde leden het vraagt. »

— L'article 2 est remis aux voix et définitivement adopté.

M. le président. — Les articles 3 et 4 n'ont pas été amendés. L'article 5 a été adopté dans les termes suivants :

« Art. 5. Lorsqu'un sénateur nommé par le Sénat cesse de faire partie de l'assemblée avant l'expiration de son mandat, il est procédé à son remplacement dans la première séance tenue après le dixième jour qui suit la vacance.

» Le scrutin a lieu conformément aux règles prescrites pour un renouvellement intégral. Toutefois, si dix au moins des signataires de la liste sur laquelle figurait le membre qui a cessé de faire partie de l'assemblée signent un des actes de présentation, le candidat qui y figure est proclamé élu si la proportion entre le nombre des suffrages qu'il a obtenus et le total des votes valables est égale ou supérieure à celle qui existait lors du renouvellement précédent entre le nombre de votes obtenus par la liste présentée par les mêmes membres et le total des votes valables.

» La règle est appliquée si deux ou plusieurs vacances se sont produites soit dans le même groupe, soit dans des groupes différentes. »

« Art. 5. Wanneer een senator, benoemd door den Senaat, ophoudt van de vergadering deel uit te maken vóór het einde van zijn mandaat, wordt er tot zijn vervangen overgegaan in de eerste vergadering gehouden na den tienden dag volgende op de vacatuur.

» De stemming geschiedt overeenkomstig de voorschriften bepaald voor een algeheele vernieuwing. Evenwel, wanneer ten minste tien der onderteekenaars van de lijst, waarop het lid, dat opgehouden heeft van de vergadering deel uit te maken, voorkwam, een der candidaatstellingsakten onderteekenen, dan wordt de candidaat, die daarop voorkomt, als verkozen uitgeroepen, zoo de verhouding tusschen het aantal stemmen, dat hij bekomen heeft, en het totaal geldige stemmen, gelijk is aan of grooter is dan de verhouding, welke bij de vorige vernieuwing bestond tusschen het aantal stemmen bekomen door de lijst, voorgedragen door dezelfde leden, en het totaal geldige stemmen.

» Dezelfde regel wordt toegepast wanneer twee of meer zetels zijn opengevallen hetzij in dezelfde groep, hetzij in verschillende groepen. »

— L'article 5 est remis aux voix et définitivement adopté.

**M. le président.** — Les articles 6 à 10 n'ont pas été amendés. Nous passons à l'article 11, conçu comme suit :

« Art. 11. Lorsqu'un sénateur provincial cesse de faire partie du Sénat avant l'expiration de son mandat, il est pourvu à son remplacement conformément aux règles prescrites pour un renouvellement intégral. Toutefois, si cinq au moins des signataires de la liste sur laquelle figurait le membre qui a cessé de faire partie de l'assemblée signent un des actes de présentation, le candidat qui y figure est proclamé élu si la proportion entre le nombre des suffrages qu'il a obtenus et le total des votes valables est égale ou supérieure à celle qui existait lors du renouvellement précédent, entre le nombre des votes obtenus par la liste présentée par les mêmes membres et le total des votes valables.

» La même règle est appliquée si deux ou plusieurs vacances se sont produites soit dans le même groupe, soit dans des groupes différents. »

« Art. 11. Wanneer een provinciale senator ophoudt van den Senaat deel uit te maken vóór het einde van zijn mandaat, wordt er in zijn vervanging voorzien overeenkomstig de voorschriften bepaald voor een algeheele vernieuwing. Evenwel, wanneer ten minste vijf der onderteekenaars van de lijst, waarop het lid, dat opgehouden heeft van de vergadering deel uit te maken, voorkwam, een der candidaatstellingsakten onderteekenen, dan wordt de candidaat, die daarop voorkomt, als verkozen uitgeroepen, zoo de verhouding tusschen het aantal stemmen, dat hij bekomen heeft en het totaal geldige stemmen, gelijk is aan of grooter is dan de verhouding welke bij de vorige vernieuwing bestond tusschen het aantal stemmen bekomen door de lijst, voorgedragen door dezelfde leden, en het totaal geldige stemmen.

» Dezelfde regel wordt toegepast zoo twee of meer zetels zijn opengevallen, hetzij in dezelfde groep, hetzij in verschillende groepen. »

— L'article 11 est remis aux voix et définitivement adopté.

**M. le président.** — L'article 12 n'a pas été amendé.

Les articles amendés au premier vote étant définitivement adoptés, nous allons procéder au vote, par appel nominal, sur l'ensemble du projet de loi.

— Il est procédé au vote, par appel nominal, sur l'ensemble du projet de loi.

151 membres y prennent part.

159 répondent oui.

12 répondent non.

En conséquence, la Chambre adopte.

Le projet de loi sera transmis au Sénat.

Ont répondu oui :

**MM.** De Schutter, de Selys Longchamps, Devèze, De Wouters d'Oplinter, Dierkens, Doms, Donnay, Drèze, Ekelers, Fischer, Franck, Golenvaux, Gris, Hainaut, Hamman, Harinquin, Helleputte, Heyman, Hoen, Homans, Houget, Houtart, Hubin, Huyschaever, Huysmans, Hymans, Janson, Jaspas, Jouret, Jourez, Lampens, Lebeau, Lemonnier, Levie, Mabilie, Maenhaut, Mahieu, Mansart, Marck, Masson, Mathieu, Max, Meysmans, Mostaert, Neujean, Neven, Nichels, Ozeray, Pastur, Peel, Périnquet, Peten, Pirard, Pirmez, Poncelet, Pouillet, Pussemier, Raemdonck, Renkin, Reynaert, Rombauts, Royers, Samyn, Serruys, Siccard, Soudan, Standaert, Straus, Troclet, Uytroever, Van Belle, Van Brussel, Van Caenegem, Van Cauwenbergh, Vandemeulebroucke, Vanden Eynde, Vanden Kerckhove, Vandervelde, Vandervelde, Van de Vyvere, Vandromme, Van Hoeck, Van Hoegaerden, Van Hoeylandt, Van Isacker,

Van Opdenbosch, Van Remoortel, van Schuylenbergh, Van Vlaenderen, Van Wallegghem, Verachtert, Vergels, Visart de Bocarmé, Wauwermans, Winandy, Woeste, Allard, Amelot, Anseele, Baelis, Baudrux, Begerem, Berloz, Boël, Bologne, Bouchery, Braun, Brifaut, Brugmann, Buisset, Buysse, Carlier, Carton de Wiart, Claes, Caudde, Cocq, Colaert, Colleaux, Cousot, Crick, De Brouwer, De Bruycker, De Bruyne, De Bue, Debunne, H. De Clerck, G. Declercq, De Coster, Defaux, de Gérardon, Dejaegher, Dejardin, De Keersmaecker, de Kerchove d'Exaerde, de Liedekerke, Delvigne, Demblon, de Montpellier et Me'helyack.

Ont répondu non :

**MM.** Destrée, Ernest, Falony, Galopin, Léonard, Moury, Pepin, Piérard, Souplit, Bastien, Branquart et Brenez.

COMMUNICATION DU BUREAU.

**M. le président.** — Messieurs, le Sénat ne nous a pas encore transmis le projet de loi complétant l'article 253 du Code électoral, à celui apportant des modifications à l'article 258 du Code électoral relatif aux incompatibilités, ni celui déterminant la liste des établissements d'enseignement supérieur visés aux n<sup>os</sup> 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> de l'article 56bis de la Constitution. Nous abordons le point suivant de l'ordre du jour : la discussion du projet de loi instituant la représentation proportionnelle pour la nomination des députés permanents.

La commission s'est réunie hier et le rapport, présenté par M. Pussemier, a été distribué au commencement de la séance.

**M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur.** — Je demande la parole.

**M. le président.** — La parole est à M. le premier ministre.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT.

**M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur.** (*Mouvement d'attention.*) — Une circonstance de politique intérieure que la Chambre connaît déjà m'amène à lui faire une déclaration importante.

Avant-hier, me trouvant à Paris, où je devais rencontrer M. Aristide Briand, j'ai reçu de M. le ministre de la défense nationale la lettre que voici :

« J'apprends que notre collègue M. Anseele, à la manifestation socialiste qui a eu lieu aujourd'hui à La Louvière, a assisté à la remise aux anciens combattants socialistes d'un drapeau rouge. L'emblème brodé sur ce drapeau représentait un soldat belge brisant son fusil. M. Anseele se trouvait aux côtés de M. le représentant Mathieu au moment où ce dernier a remis ce drapeau, lequel fut arboré pendant les discours au balcon de la Maison du peuple, d'où parlaient les orateurs.

» Ministre de la défense nationale, gardien, par mes fonctions, du moral de l'armée, ayant pour tâche d'entretenir celle-ci dans le respect du patriotisme et du devoir, je n'estime pas qu'il me soit possible de siéger encore au sein du cabinet aux côtés de M. Anseele. Je considère en effet que la responsabilité gouvernementale n'est pas divisible en matière aussi grave et que l'acte de notre collègue est en contradiction absolue avec mes convictions, avec les obligations de ma charge et avec le devoir collectif du gouvernement vis-à-vis de la nation.

» Si donc vous n'estimiez pas avec moi que ces faits doivent avoir pour conséquence logique la retraite de M. Anseele, j'aurais l'honneur et le regret de vous remettre ma démission.

» J'emporterais, mon cher président, le souvenir très précieux de la bienveillante sympathie que vous m'avez témoignée et de l'œuvre nationale à laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'associer jusqu'ici.

» Et je vous prie d'agréer les assurances de ma haute et cordiale considération.

» (Signé) ALBERT DEVÈZE. »

Dès que j'ai reçu cette lettre, j'ai câblé à M. le ministre des travaux publics le télégramme suivant :

« Je viens de recevoir votre lettre Devèze dont mon cabinet vous remettra copie. Je rentrerai ce soir et vous serais obligé me faire savoir par une lettre que je voudrais trouver à mon arrivée à Bruxelles si les faits tels qu'ils ont été portés à la connaissance de notre collègue de la défense nationale et tels qu'ils sont relatés dans sa lettre sont exacts. Je convoquerai en tout cas conseil pour demain matin 11 heures. »

Hier soir, j'ai trouvé la lettre de M. le ministre des travaux publics, dont je vais vous donner connaissance :

« Vous trouverez la signification de la manifestation à laquelle j'ai assisté dans les discours qui y ont été prononcés.

» Mes amis Mathieu, Colleaux, entre autres, ont été explicites et mon discours à moi s'est terminé par le cri : Vive la Belgique. Vive l'Internationale.

» Quant à l'incident du drapeau dont M. Devèze fait état, je n'y ai personnellement pas attaché d'importance, parce que la figure critiquée est une image qui, dès avant la guerre, a été comprise, chez nous, comme un symbole du désarmement général.

» Il y a d'autant moins à se méprendre à cet égard, que le drapeau a été remis par un ancien combattant à d'anciens combattants, qui tous avaient fait leur devoir pendant la guerre.

» Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

(Signé) E. ANSELE.

Je ne songe pas un moment à contester le sens que l'honorable M. Ansele donne à cet emblème, mais pour moi je ne considère pas seulement cet emblème comme « plutôt malheureux », pour reprendre le mot donné par un journal par l'honorable M. Destrée. Je le considère comme odieux. (Très bien! très bien! à droite et à gauche. — Interruption de M. Demblon.)

Et je ne crois pas qu'il y ait un chef de gouvernement qui soit d'un autre avis, pas même en Allemagne, peut-être pas même en Russie. (Nouvelle approbation à droite et à gauche.)

A mon avis, il n'est pas possible d'admettre qu'un ministre en fonctions couvre de son autorité, de son patronage officiel, la remise d'un pareil emblème à des jeunes gens qui ont été mobilisés ou qui peuvent l'être bientôt. J'ai dit tout cela, ce matin, à mon honorable collègue, M. le ministre des travaux publics, en lui marquant mon regret des divergences qui se produisaient entre nous sur cette question, qui est de politique gouvernementale essentielle.

Répondant à mes paroles, l'honorable M. Ansele m'a aussitôt offert sa démission. Spontanément, l'honorable M. Vandervelde m'a déclaré que lui-même et ses deux autres collègues socialistes du gouvernement suivraient M. Ansele dans sa retraite.

Je ne désire pas qu'il y ait, à l'occasion ou à la suite de cet incident, le moindre malentendu ni la moindre équivoque. Je sais que la portée que l'honorable M. Ansele — et tous ses collègues de la gauche socialiste, j'en suis convaincu — attache à cet emblème n'est pas d'un caractère séditionnel. Cet emblème symbolise dans leur pensée, la thèse de l'antimilitarisme et du désarmement général. Mais, à vous dire mon sentiment personnel, je ne pense pas que le militarisme existe en Belgique... (Vifs applaudissements à droite et à gauche.)

M. Piérard. — Tournez-vous, de grâce!

M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur. — Il y a ici une nation d'honnêtes gens, de gens laborieux, qui ont été odieusement trompés (très bien! très bien! sur les mêmes bancs), qui ont été odieusement torturés. Ce n'est pas au bout de trois ans à peine que nous pouvons oublier ce qui n'est tout de même pas un rêve, car nous l'avons senti, dans nos familles, dans nos biens, dans nos personnes... (Interruptions à l'extrême gauche.) Nous ne pouvons oublier tous ces deuils, toutes ces ruines et tout ce poison infiltré dans notre vie nationale. (Très bien! très bien! à droite et à gauche.)

M. Demblon. — Il y en a qui ont fourni aux Allemands!

M. Carlier. — Il y en a qui ont senti, mais d'autres ont profité.

M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur. — Non, le gouvernement et le pays ne sont pas militaristes : j'estime que ce n'est pas être militariste, après avoir été assailli dans sa maison par un bandit, que d'avoir à côté de soi un gourdin pour s'en servir le cas échéant; en revanche, ce serait une folie de briser ce gourdin avant d'être assuré contre le retour de l'agression. (Vifs applaudissements à droite et sur les bancs libéraux.)

M. Demblon. — Il y en a qui ont fourni au bandit.

M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur. — Quant au désarmement, je crois que nous en sommes tous partisans, et nous ne négligerons aucun effort pour faire triompher cette grande idée. (Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.) Mais, tout d'abord, il serait très utile que le désarmement fût chose faite en Allemagne.

Or, vous savez comme moi qu'il s'en faut de beaucoup. En attendant, — et c'est ici que je désire dissiper toute équivoque, — nous voulons tous que notre pays vive (nouveaux très bien!) et que, sans menacer personne, il soit toujours en état de sauvegarder sa dignité et son indépendance. Ceux

qui consciemment ou inconsciemment, prêcheraient le contraire mettraient en péril le salut même du pays. (Vive approbation à droite et à gauche.)

M. Carlier. — Nous avons fait notre devoir aussi bien que vous-même.

M. Bologne. — En temps de paix et en temps de guerre, nous sommes pour la défense du pays.

M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur. — Tous, j'en suis convaincu, nous voulons ardemment la paix. Nous la voulons dans l'ordre, dans le travail. Mais si nous la voulons efficacement, nous devons la poursuivre dans l'obéissance au devoir, dans l'obéissance au service du pays, dans la concorde entre tous les bons citoyens. (Très bien! à droite et à gauche.)

M. Demblon. — Vous êtes restés pendant quatre-vingt-trois ans sans aller à la caserne!

M. Carton de Wiart, ministre de l'intérieur. — Je ne veux pas laisser partir ceux dont j'ai tant apprécié depuis un an la féconde collaboration, sans rendre hommage à leur loyauté et à leur intelligente activité. Ensemble, nous avons doublé plus d'un cap difficile. Ensemble, comme nous en avons pris l'engagement devant vous, en novembre nous avons réformé complètement notre régime électoral communal et provincial. Ensemble, nous avons terminé l'œuvre capitale de la revision constitutionnelle. Ensemble, nous avons arrêté provisoirement le statut de l'armée, aussi bien en ce qui concerne le terme de service qu'en ce qui concerne la loi de milice. Ensemble, nous avons fait disparaître ce vétuste article 340 et nous avons édifié un régime de liberté d'association et de personnalité civile dont j'estime que le pays peut être fier. Ensemble, nous avons réalisé des réformes et des œuvres d'ordre social. Ensemble, nous avons cherché à résoudre dans la justice une légitime revendication linguistique.

Ensemble, nous avons fait payer par l'Allemagne de gros acomptes sur nos réparations et fait revivre nos régions dévastées. Ensemble, — et je me réjouis que mes collègues socialistes du gouvernement s'y soient loyalement associés, — nous avons voté une loi d'impôts qui était rendue nécessaire par les circonstances, et nous avons, avec votre concours à tous, cherché à arrêter cette accélération des dépenses qui s'était manifestée, ici comme ailleurs, au lendemain de la guerre. Ensemble, nous avons fait ce que nous avons pu pour grandir encore le prestige de la Belgique à l'extérieur et pour assurer l'ordre et le travail à l'intérieur. Ensemble, nous avons amélioré notre législation sociale.

Si nous avons pu réaliser tout cela, c'est grâce au concours que tous nos collègues démissionnaires nous ont apporté chaque jour, et ce n'est pas sans regret ni amertume que je vois mettre en péril le pacte d'union que nous avons scellé.

L'incident qui vient de se produire rompra-t-il ou interrompra-t-il un tel accord, qui a certainement contribué malgré tout à la renaissance de notre cher pays? Je n'en sais rien. Mais, ainsi que nous en avons décidé, dès le premier jour de notre vie gouvernementale commune, avant peu, dans un mois, le pays sera appelé à se prononcer. Le pays le fera, et peut-être davantage encore après ces incidents, en toute liberté et en toute clarté. Quelle que soit la décision du suffrage universel, tous, messieurs, n'est-il pas vrai, avec un égal respect, nous nous inclinons devant elle? (Vifs applaudissements à droite et à gauche.)

M. le président. — MM. Van Remoortel et Begerem ont demandé la parole. Il n'est pas d'usage d'ouvrir une discussion à propos des déclarations du gouvernement. (Protestations à l'extrême gauche.) Pour qu'un débat puisse avoir lieu sur cet objet, il faut que l'assemblée en décide. La Chambre est-elle d'avis de discuter la déclaration de M. le premier ministre? (Oui! oui! sur de nombreux bancs.)

La parole est à M. Van Remoortel.

M. Van Remoortel. — Messieurs, lundi dernier, après avoir vu les relations que donnaient les journaux des événements de La Louvière, j'ai eu l'honneur d'avertir M. le président de la Chambre que je demandais à interpellier M. le premier ministre à cet égard. Mon intention était de lui demander s'il entendait couvrir de son autorité de chef de cabinet l'attitude contradictoire de deux de ses collaborateurs. Quelques heures après, une première démission fut annoncée, celle de l'honorable M. Devèze. Cette démission aurait eu peut-être, en toute autre période, une signification; mais il en est tout autrement à la veille des élections,

car elle apparaît en ce moment plutôt sous l'aspect d'une manœuvre habile de propagande. (*Protestations de M. le ministre de la défense nationale. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

L'honorable ministre de la défense nationale proteste !... Il ne voudrait cependant pas que je m'apitoyasse sur sa similitude. Nous savons tous que les ministres qui tombent, même à la veille des élections, tombent d'ordinaire comme les tartines... du côté du beurre... (*Rires à l'extrême gauche.*)

En tous cas, jusqu'au moment de la dislocation qui vient de se produire au sein du gouvernement, la situation me paraissait inchangée et nous restions en présence d'un ministère de coalition qui rappelait, il faut le constater avec regret, le mariage de la carpe et du lapin. (*Rires.*)

Les efforts de conciliation que l'on déployait autour des tapis verts de la rue de la Loi étaient rapidement oubliés quand les automobiles ministérielles sortaient de la zone neutre, se dirigeant vers l'une ou l'autre association politique.

Et nous voyions tel ministre combattre dans son milieu une loi sur le principe et les termes de laquelle il s'était déclaré d'accord devant les Chambres.

C'est ainsi que je suis amené à constater à regret que, tandis qu'au sommet de la pyramide sociale, on s'accordait et on transigeait, on laissait se pratiquer à la base un travail de sape funeste, qui devait bientôt faire crouler l'édifice social sur ses fondations crevassées. Dès l'instant où l'on fait l'union sacrée et où l'on s'accorde par en haut, il faudrait aussi prêcher la collaboration entre les classes sociales d'en bas. Or, nous assistons au spectacle contraire; l'exemple de La Louvière est significatif.

Comment !... Un ministre du Roi, qui a prêté le serment de fidélité aux lois du peuple, préside à la remise aux démobilisés d'un emblème qui peut être considéré comme séditieux (*protestations sur les bancs socialistes*), puisqu'il représente, non un guerrier quelconque brisant son arme, mais un soldat belge en uniforme.

**M. Piérard.** — Pour un homme qui a eu des sympathies pour l'Exploité, vous êtes devenu bien susceptible.

**M. Brifauf.** — Nous n'avons pas oublié les petits papiers de La Louvière.

**M. Van Remoortel.** — Ne parlez pas de l'Exploité, cher monsieur Piérard, nous savons tous qu'il n'est guère gentil pour vous.

Nous voyons, d'autre part, un ministre du même souverain, sollicité par les anciens défenseurs du pays, assister à l'hommage que leur rendaient des populations enthousiastes, se récuser d'abord, puis — après hésitation — se faire remplacer par un officier qui avait d'abord reçu l'ordre de se taire !

Or si demain le pays était de nouveau menacé, ces deux ministres seraient les premiers à lancer un appel aux armes à ces anciens combattants que l'un d'eux ignore, et que l'autre pousse inconsciemment à désobéir. Alors, où est la logique ?

**M. Vandervelde.** — Nous serions d'accord aujourd'hui comme nous avons été d'accord en 1914. Si le pays était menacé, tous les Belges seraient au front.

**M. Pirmez.** — Avec un fusil cassé !

**M. Van Remoortel.** — Voilà donc l'incohérence qui s'affirme encore, car tandis que d'un côté on excite inconsciemment les soldats à se rebeller, vous proclamez que vous seriez au front.

L'honorable premier ministre vient de donner son opinion sur les faits récents qui ont donné lieu à la démission de l'honorable M. Anseele. Il aurait pu nous parler aussi des nombreuses autres incohérences ou contradictions manifestées par ses collègues en matière fiscale, en matière linguistique, en matière militaire et en matière de politique internationale. Pendant que nos ministres marchandent, rationalisent ou se querellent, le pays restait désarmé, sans gouvernement ferme, et exposé à sombrer sur tous les écueils de l'après-guerre. De ces incohérences, l'opinion publique est lasse !

Nous avons confiance que demain le corps électoral, en se prononçant, permettra la création d'un gouvernement démocratique, ferme et animé de directives uniques, capable de présider aux destinées du pays et de couper court aux hésitations actuelles de notre politique intérieure et extérieure, hésitations qui auraient tôt fait — si elles perduraient — d'achever la ruine totale de la patrie.

**M. de Gérardon.** — Voilà une candidature bien posée !

**M. le président.** — La parole est à M. Begerem.

**M. Begerem.** — Messieurs, dès que les faits qui ont produit une si profonde émotion dans le pays ont été connus, j'ai adressé à M. le président de la Chambre la lettre que voici :

« Je demande à interpellier d'urgence M. le premier ministre au sujet de la participation d'un membre du gouvernement, M. le ministre des travaux publics, à une manifestation nettement antipatriotique qui a eu lieu à La Louvière, et sur la démission de M. le ministre de la défense nationale. »

Vous comprendrez, messieurs, que ce n'est ni dans les termes ni par les considérations que l'interpellateur sur le même objet qui vient de se rassembler a fait connaître le but de sa motion, que je me proposais de développer la mienne.

Je me proposais de me faire, au contraire, l'écho des sentiments de réprobation qu'a si éloquemment exprimés tout à l'heure l'honorable premier ministre, mais, en présence de ses déclarations qui me donnent toute satisfaction et dont le pays lui sera profondément reconnaissant et lui tiendra compte, je déclare retirer ma demande d'interpellation. (*Vive approbation à droite et sur les bancs de la gauche libérale.*)

**M. Troclet.** — Comme vous avez retiré votre candidature à Gand.

**M. le président.** — La parole est à M. le ministre de la défense nationale. (*Mouvement d'attention.*)

**M. Carlier.** — Et on ne l'acclame pas ! (*Bruit à l'extrême gauche.*)

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Messieurs, je dois compte à la Chambre des motifs qui ont inspiré ma conduite; je lui apporte donc quelques mots, très brefs, d'explication.

Je dis tout de suite que je ne répondrai rien au discours de l'honorable M. Van Remoortel, par lequel je considère que je ne saurais pas être atteint. (*Vive approbation et applaudissements à droite et sur les bancs de la gauche libérale. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

Je me bornerai à rappeler ce qu'on peut appeler les rétroactes de la question.

Après les premiers incidents de La Louvière, la Fédération nationale des combattants, représentée par son comité général, la Fédération nationale des invalides, la Ligue du drapeau de La Louvière et — M. Boël peut l'attester — les divers groupes de La Louvière se sont adressés à moi pour me demander d'assister en personne à la manifestation de La Louvière. J'ai immédiatement refusé. J'ai agi ainsi parce que précisément, en y assistant moi-même et en y prononçant un discours, alors que cette manifestation passionnait l'opinion publique, je redoutais de paraître vouloir tirer un profit électoral d'une situation qui, me semblait-il, n'engagerait pas des intérêts de parti, mais seulement les intérêts supérieurs de la patrie. (*Très bien ! sur de nombreux bancs à gauche et à droite. — Interruptions diverses à l'extrême gauche.*)

**M. Mansart.** — C'était une manifestation politique et rien que politique. Nous l'avons dit préalablement.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — J'ai cependant pris l'attitude que vous savez. Je l'ai fait, d'ailleurs, publiquement, en répondant à la question de l'honorable M. Piérard lorsqu'il m'a interrogé sur mes intentions.

Il s'agissait de la remise d'un drapeau tricolore à des groupes neutres d'anciens combattants, sous les auspices d'une fédération neutre. On demandait alors, non plus à M. Devèze d'aller prendre la parole à La Louvière, mais au ministre de la défense nationale d'accueillir, comme toute autre demande de ce genre, la requête que présentait le groupe intéressé, d'obtenir la remise du drapeau par un délégué du ministre et le concours d'une musique régimentaire. J'ai consenti. Mais j'ai délibérément — et encore une fois afin d'empêcher que cela pût paraître un instant comme un acte politique — j'ai désigné un officier supérieur, comme je le fais en toute circonstance semblable; comme la mission était délicate, j'ai choisi auprès de moi mon sous-chef de cabinet, afin que mon délégué fût bien pénétré de mes directives.

Je lui ai donné pour instructions de prendre part à la cérémonie, lui et la musique que j'avais accordée en vertu du même principe, à la condition que la manifestation gardât un caractère exclusivement patriotique. Je lui avais prescrit de se retirer (*rumeurs à l'extrême gauche*) et de donner aux militaires présents l'ordre de se retirer avec lui si, à un instant quelconque, la manifestation prenait, pour une raison imprévue, un caractère politique.



**M. Van Walleghe.** — Ils ne se sont pas retirés quand on a crié : « Vivent les socialistes ! » C'était bien une manifestation politique, cela.

**M. Piérard.** — Et l'on a frappé deux invalides de guerre. Il est vrai que c'étaient des socialistes. Alors, pour vous, cela n'a pas d'importance.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Quant aux paroles que devait prononcer mon délégué, paroles qu'il avait d'abord soumises à mon approbation, il s'y trouvait expressément déclaré que les couleurs du drapeau tricolore symbolisaient, par-dessus tout ce qui nous divise, l'union de tous les Belges, sans distinction ni de parti ni d'origine sociale, dans un commun amour de la patrie.

**M. Carlier.** — Le baron Coppée aussi !

**M. Carton de Wiart,** ministre de l'intérieur. — Qu'est-ce que le baron Coppée vient faire dans tout ceci. (*Exclamations à l'extrême gauche.*) Ne mêlez pas à ce débat des tierces personnes qui n'ont rien à y voir.

**M. Fischer.** — En tout cas, M. Coppée est un beau symbole de votre patriotisme. (*M. Demblon interrompt dans le bruit.*)

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Si j'ai rappelé les conditions dans lesquelles j'avais pris mes décisions quand il s'agissait de la seconde manifestation de La Louvière, c'est parce que je veux opposer l'attitude que j'ai prise à celle que mon honorable collègue des travaux publics a cru devoir adopter à propos de la troisième manifestation de La Louvière.

**M. Bologne.** — Vous faites donc une affaire politique de cette manifestation ? (*Protestations à gauche.*)

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Faites-moi dire maintenant le contraire de ce que je viens de dire ! Vraiment, ce n'est pas un procédé de discussion, que de prêter sa pensée à celui que l'on contredit.

**M. Mansart.** — Notre manifestation avait un caractère nettement politique ; celle dont vous parlez, pas.

**M. Van Hoegaerden.** — Demandez la parole au lieu de tant interrompre.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Malgré l'impartialité à laquelle m'astreignent les fonctions que j'ai l'honneur de remplir, je suis tout de même un homme politique, et c'est pourquoi je m'étais abstenu, bien que je fusse de tout mon cœur avec les manifestants de La Louvière. Comme M. Anseele était de tout son cœur avec les manifestants de dimanche dernier quand il proclamait la nécessité du respect de leur emblème... (*Bruit. — Applaudissements ironiques à l'extrême gauche.*)

Je m'étais donc abstenu. Au contraire, M. Anseele... (*Nouveau bruit. — M. Mansart interrompt.*)

**M. Masson** (*s'adressant aux membres socialistes*). — Vous avez commis une erreur et vous feriez mieux de l'avouer.

**M. Carlier.** — Nous n'avons pas de leçon à recevoir de vous.

**M. Falony.** — Ce sont les vôtres qui ont frappé les deux invalides de guerre, qui étaient socialistes, et ce sont vos gendarmes qui ont provoqué les troubles en conduisant ces braves soldats mutilés au bureau de police.

**M. le président.** — J'adjure les membres de cesser ces interruptions. Le débat ne peut pas continuer dans de pareilles conditions.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Je m'étais donc abstenu. Au contraire, M. Anseele prenait la décision regrettable d'aller à La Louvière. On s'en émut. Une question de l'honorable M. de Gérardon montra combien surprenait déjà l'annonce seule de la présence de M. Anseele à La Louvière. (*Interruptions et bruit à l'extrême gauche.*) J'ai eu l'occasion de faire part à certains de mes collègues du ministère, des inquiétudes que cette intention de M. Anseele me donnait. Je ne pensais pas que M. Anseele irait tenir à La Louvière un langage antipatriotique, mais il était à craindre...

**M. Demblon.** — Comment, antipatriotique ? Qu'appellez-vous patriotisme ?

**M. Colleaux.** — Il n'y a pas, dans ce qu'a dit M. Anseele, un seul mot que vous puissiez qualifier d'anti-patriotique.

**M. Huysmans.** — Parade que tout cela !

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Ce qui vient de se produire montre combien il est regrettable que, dans des circonstances aussi délicates que celles-ci, on ne s'abstienne pas d'interrompre. La conséquence en est que M. Colleaux a compris le contraire de ce que j'avais dit. (*Interruption de M. Colleaux. — Bruit.*)

**M. le président.** — Messieurs, ce bruit est intolérable ! Veuillez donc laisser parler M. le ministre.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Je disais que pas un instant je n'avais redouté que M. Anseele, pour lequel je professe la plus entière estime personnelle... (*Interruptions et protestations à l'extrême gauche.*)

Vous êtes soixante-dix dans cette Chambre, messieurs de l'extrême gauche, et s'il vous plaît d'empêcher quelqu'un de s'exprimer, cela vous est des plus facile, mais alors l'opinion publique jugera votre façon de faire. (*Applaudissements à droite et à gauche. — Applaudissements ironiques à l'extrême gauche.*)

**M. le président.** — Je demande encore une fois à la Chambre de faire silence.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — J'attendrai, monsieur le président.

**M. le président.** — Il n'est pas possible, messieurs, que le discours du ministre se poursuive si, à tous moments, des interruptions s'échangent non seulement avec l'orateur, mais même entre des membres des différents groupes de l'assemblée.

**M. Fischer.** — Vous avez raison.

**M. le président.** — Pour le bon ordre de nos débats, il est nécessaire que les discours puissent se succéder dans le calme : chaque opinion doit pouvoir se faire entendre. (*Très bien ! sur divers bancs.*)

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, je dis et je répète que, pas un instant, quand j'ai appris que M. Anseele irait à La Louvière, je n'ai imaginé qu'il fût possible que le bon citoyen qu'est M. Anseele aille tenir là-bas un langage antipatriotique. Si j'avais eu, de M. Anseele, une autre opinion, je n'aurais pas siégé jusqu'hier, en sa compagnie, au banc du gouvernement.

Mais, ce que je redoutais, c'est que M. Anseele, se trouvant dans cette manifestation, devint solidaire de choses auxquelles les autres membres du gouvernement et, notamment moi-même, dans les fonctions que je remplis, nous ne pourrions pas nous associer. C'est, messieurs, ce qui est advenu.

Il est advenu que M. Anseele, membre du gouvernement, se trouvait aux côtés de notre collègue M. Mathieu, qui, homme politique, fait ce qu'il veut, au moment où celui-ci remettait le drapeau sur lequel il y avait, comme emblème, un soldat brisant son fusil.

**M. Huysmans.** — C'est l'emblème de Washington.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — C'est l'emblème de Washington, c'est entendu...

**M. Piérard.** — Voilà la signification que nous lui donnons, et aucune autre.

**M. le président.** — N'interrompons pas, messieurs.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Cela peut, pour vous, signifier de belles théories auxquelles vous n'entendez...

**M. Destrée.** — Non, ce n'est pas une théorie. Nous venons de décider d'envoyer des délégués à Washington.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Cela peut représenter, dans votre pensée à vous, et même dans la pensée de certains de vos amis, le symbole du désarmement de tous les peuples, de la paix universelle réalisée dans le droit, idéal auquel il n'est personne, dans cette Chambre, qui n'apporte, de tout son cœur, ses meilleures espérances et sa collaboration. (*Interruptions et applaudissements sur les bancs socialistes.*)

Mais cet idéal, qui est parfaitement compatible avec le patriotisme, parce qu'il se concilie avec l'idée que tant que cette paix universelle ne régnera pas, la Belgique se fera d'abord à elle-même, au courage de ses enfants, pour assurer la sécurité de ses destinées ; dites si cet idéal est

exprimé par le soldat que l'on représente, brisant son fusil, portant l'uniforme, signe de la discipline, signe de l'engagement au service de la patrie! L'arme qu'il tient, c'est la patrie qui la lui a confiée, il la brise sur son genou; il affirme par là la révolte contre ses chefs et la désertion devant l'ennemi. (*Longs applaudissements à droite et à gauche. — Violentes interruptions sur les bancs socialistes.*)

Je dis et je répète, comme l'a dit tout à l'heure le chef du gouvernement, que dans le cerveau de jeunes gens de 17 à 18 ans qui vont entrer à l'armée, dans le cerveau des soldats qui sont encore sous les drapeaux, l'impression, la vision d'un tel emblème est un appel constant à l'indiscipline et à la désertion. (*Nouveaux applaudissements à droite et à gauche. — Violents colloques sur les bancs socialistes et entre les représentants d'Anvers.*)

**M. le président.** — Messieurs, si ces colloques perdurent, je me verrai forcé de suspendre la séance. Veuillez reprendre votre calme. L'orateur a le droit d'exprimer sa pensée comme il lui convient.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Messieurs, vous avez le droit d'adopter pour vos idées des symboles, mais il faut choisir ces symboles de façon qu'ils ne puissent pas exprimer deux idées tout à fait différentes, dont l'une, pour la masse inconsciente et mal éclairée, peut être un appel constant à la destruction de la patrie. (*Nouveaux applaudissements à droite et à gauche. — Interruptions sur les bancs socialistes.*)

**M. Demblon** (*au milieu du bruit*). — La bourgeoisie avait peu de soldats et beaucoup d'embusqués! Combien ont été quatre ans au front comme simples soldats?

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Je crois avoir compris que M. Demblon a dit que pendant la guerre j'étais un embusqué.

**M. Demblon.** — J'ai demandé combien ont été quatre ans au front comme simples soldats?

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Je passe condamnation.

Je disais donc que c'est une singulière façon d'éduquer la masse que de lui montrer un symbole comme celui-là. Si vous voulez symboliser la paix, il y a des choses bien plus belles, bien plus nobles qui peuvent la représenter que celle d'un soldat qui manque à son devoir. Mais là n'est pas la question. D'ailleurs, je ne suis pas seul de cet avis, car je puis me couvrir des paroles d'un autre de mes collègues, de M. Destrée.

**M. Destrée.** — Je demande la parole.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — J'en arrive maintenant — et j'ai presque fini — à ce que j'ai encore à ajouter.

Lorsque j'ai appris que M. Anseele avait assisté à cette manifestation sans se retirer dès l'apparition à côté de lui du drapeau portant cet emblème, j'ai pensé qu'un devoir immédiat m'incombait devant l'accomplissement duquel je ne pouvais hésiter un seul instant. Je suis ministre de la défense nationale. C'est une tâche lourde de devoirs et de responsabilités. Parmi les éléments de ma tâche, il y a celui de maintenir, dans l'armée, l'esprit de discipline, l'esprit de sacrifice et le respect du devoir.

On a dit que ce que j'ai fait est une habileté électorale. Je réponds à cela qu'à quelque parti qu'il appartienne, le ministre de la défense nationale qui eût été à ma place eût été indigne de sa fonction s'il n'avait pas immédiatement condamné et répudié l'acte dont il s'agit. (*Applaudissements à droite et à gauche. — Exclamations et protestations à l'extrême gauche.*)

Vous savez déjà que quatre de nos collègues quittent le gouvernement à la suite de l'événement. Je souscris entièrement à leur décision; c'est d'ailleurs le principe de la solidarité gouvernementale. Je dois cependant ajouter quelque chose à ce qu'a dit M. le premier ministre et exprimer ainsi, en même temps que le mien, le sentiment de mes collègues libéraux.

Nous restons au gouvernement, non pas en vertu d'un pacte politique, que le départ de nos collègues socialistes vient de rompre, mais parce que la tâche considérable du gouvernement étant accomplie, le devoir de ceux qui gèrent les affaires est de rester à leur poste jusqu'au moment où le pays, consulté, se sera prononcé dans sa pleine liberté et aussi dans la pleine conscience de ce que les élections prochaines décideront de son destin. (*Vifs applaudissements à gauche. — Bruit et exclamations à l'extrême gauche.*)

**M. Delvigne** (*s'adressant aux ministres*). — Vous restez accrochés à vos sièges.

**M. le président.** — La parole est à M. Mathieu.

**M. Mathieu.** — Messieurs, je ne sais si ce que vous venez d'entendre est un témoignage ou un acte d'accusation. Pour répondre à l'appel de M. le premier ministre, qui, tout à l'heure, réclamait pour le pays de la clarté, j'apporte, moi, une défense si l'on veut, — car nous sommes tout prêts à nous laisser mettre en accusation, — mais d'abord un témoignage.

J'ai été témoin des événements de La Louvière; je revendique l'honneur d'en avoir été un des acteurs. Et je tiens à souligner dès à présent que, si M. le ministre de la défense nationale peut être logique avec l'interprétation qu'il donne à l'emblème qui le préoccupe tant, il doit mener son attitude jusqu'au bout. Il doit dire que celui qui a remis, devant une foule immense, un drapeau sur lequel se trouve cet emblème, a commis un crime contre l'ordre public et la sécurité nationale.

**M. Carton de Wiart,** ministre de l'intérieur. — La vérité est que vous avez été très mal inspiré, et j'espère que vous ne recommencerez plus! (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

**M. Mathieu.** — Permettez-moi de vous dire, malgré tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, que je cherche une réponse plus sérieuse que celle-là. Je dis que si vous prétendez, avec M. le ministre de la défense nationale, que de figurer sur un drapeau un soldat brisant son fusil est une incitation à l'indiscipline, à l'insubordination, à la révolte, vous devez déférer à la cour d'assises celui qui revendique l'honneur de l'avoir remis.

Nous verrons bien ainsi si, oui ou non, c'est une comédie que vous jouez; si vous avez réellement conscience que, dans votre rôle actuel, vous agissez pour la sauvegarde du pays, vous devez à ce pays de répondre à la mise en demeure que je vous adresse et de nous envoyer en cour d'assises.

Toute la question, messieurs, repose sur l'interprétation de l'emblème que M. Devèze semble avoir découvert à l'occasion des événements de La Louvière. Que la Chambre me permette de lui rappeler que cette image existe sur nos drapeaux depuis longtemps, et de rappeler à M. Devèze que lui-même l'a suivi jadis...

**M. Carton de Wiart,** ministre de l'intérieur. — Avec le casque qui date de la guerre?

**M. Mathieu.** — ...lorsque, dans des manifestations pour la question scolaire, socialistes et libéraux marchaient derrière le drapeau de la jeune garde de Gand, qui porte le même emblème. (*Applaudissements et vives ironiques à l'extrême gauche. — Colloques.*)

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — J'ai été assez interrompu pour avoir le droit de placer une interruption. Vous faites allusion à une manifestation dans laquelle le parti socialiste manifestait à côté du parti libéral et dans laquelle je me trouvais tout simplement avec le groupe du parti libéral. (*Bruit. — Colloques.*)

**M. Mathieu.** — Je prétends que M. Devèze connaissait l'interprétation que nous donnons.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Dans cette manifestation, les drapeaux bleus étaient devant; les drapeaux rouges suivaient.

**M. Mathieu.** — Je me permets de signaler que M. Devèze connaissait cet emblème depuis sa jeunesse, je ne dis pas depuis sa prime jeunesse, mais tout au moins depuis l'époque où il avait quitté l'institut Saint-Louis. (*Vive hilarité à l'extrême gauche.*)

**M. Brifaut.** — Merci pour cette réclame pour Saint-Louis. (*Vires sur certains bancs à droite. — Interruptions.*)

**M. le président.** — J'ai dû demander à plusieurs reprises de ne pas interrompre le discours de M. le ministre de la défense nationale. Nous sommes engagés dans un débat politique important et il importe de lui maintenir un caractère de dignité que le mode de discussion dans lequel la Chambre s'engage ne peut pas lui conserver. Encore une fois, je demande à tous mes collègues, sur quelque banc qu'ils se trouvent, de permettre que la discussion se poursuive régulièrement. A peine l'orateur a-t-il exprimé une phrase qu'il est interrompu d'un côté ou l'autre de l'assemblée.

**M. Troclet.** — Quand M. Devèze sera sérieux, cela ira mieux.

**M. Mathieu.** — Les drapeaux de jadis avaient déjà cet emblème; ils se sont multipliés. M. Devèze, en sa qualité de ministre de la défense nationale, ne pouvait en ignorer l'existence. En effet, dès que les anciens combattants socialistes ont fondé des associations, c'est de cette image qu'ils ont orné leurs drapeaux; ils lui ont donné cette haute portée générale qui est non pas celle que vous avez voulu lui donner, à tout prix, pour vos desseins, c'est-à-dire préconiser l'indiscipline ou la révolte, mais de marquer l'idéal du désarmement. Et si un doute avait subsisté dans votre esprit, vous auriez dû vous reporter aux commentaires qui ont été faits de ce drapeau par les discours d'Anseele, de Colleaux et de moi-même.

Je vous ai annoncé un témoignage. Le voilà. A cette manifestation, à laquelle assistait une foule énorme, participait un nombre de groupes tel que je n'avais jamais vu auparavant.

J'aurais pu dire que jamais non plus je n'ai vu semblable dignité tout au long d'une manifestation. Lorsqu'à l'issue du cortège la foule s'est amassée sur la place qui s'étend devant la Maison du peuple de La Louvière, les organisateurs avaient retenu à l'arrière tous les drapeaux rouges. Il y en avait près de 500; c'était comme une forêt mouvante qui s'avancait précédée d'un drapeau national.

A L'EXTRÊME GAUCHE : De deux.

**M. Mathieu.** — Cette scène se passait aux acclamations du public.

Lorsque, le premier, j'ai pris la parole, j'ai commencé par dire quelle était, dans notre esprit, la portée de cette manifestation; la classe ouvrière, orgueilleuse de son rôle pendant la guerre, voulait revendiquer la part de gloire qu'on semblait lui dénier. Voilà quelle était pour tout le monde la portée de cette manifestation et du drapeau dont vous critiquez l'emblème. Alors, parlant du balcon de la Maison du peuple, j'ai rendu hommage, devant cette forêt de drapeaux rouges, aux enfants de la bourgeoisie et de la noblesse qui étaient morts pendant la guerre et qui s'étaient sacrifiés pour leur pays. J'ai ajouté : « Si ceux-là pouvaient en ce moment être à côté de moi, ils joindraient leurs voix à la mienne pour rendre à leur tour un éclatant hommage à l'effort de la classe ouvrière qui était à côté d'eux sur les champs de bataille. »

Voilà ce que j'ai dit. Voilà le commentaire du drapeau.

Ensuite j'ai revendiqué la part prépondérante que la classe des travailleurs avait prise, non seulement dans la gloire militaire du pays, mais aussi dans la défense de sa gloire civique, qu'elle avait élevée au sublime.

J'ai rappelé que, quand l'honneur de la Belgique civile avait été mis en cause, lors des déportations, c'était dans la classe ouvrière, dans les demeures des humbles, que les bourreaux allemands étaient allés sonner le rappel et non pas dans les châteaux. Était-ce mon droit, oui ou non? Pouvez-vous voir dans ce commentaire autre chose que l'orgueil d'avoir fait son devoir, l'orgueil de le revendiquer? Voilà notre commentaire du drapeau. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Et après moi, Colleaux a parlé. Colleaux a commencé par dire : « Je viens ici pour défendre le drapeau national contre ceux qui veulent l'exploiter. » (*Acclamations à l'extrême gauche.*)

**M. Meysmans** (*s'adressant à la droite et à la gauche*). — Vous prostituez le patriotisme!

**M. Mathieu.** — Et après lui, Anseele a débuté par une de ces images qui sont son secret et qu'il sait rendre si prenantes, si frappantes. Il a dit : « Le symbole de notre manifestation, il a éclaté dans le spectacle grandiose que vous venez d'avoir sous les yeux : c'est le drapeau national autour duquel, innombrables, les drapeaux rouges montent la garde d'honneur! Et c'est contre ces paroles que vous protestez, monsieur le ministre de la défense nationale? »

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Ah! non! Vous créez une équivoque!

**M. Mathieu.** — Dimanche dernier, à La Louvière, ce fut la première fois peut-être qu'en tête d'une de nos manifestations socialistes marchait le drapeau national, et c'est cette occasion que le premier ministre saisit pour mettre à la porte des ministres de la classe ouvrière. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Mais, messieurs, il y avait encore dans ce cortège d'autres circonstances concourant au même enseignement.

**M. Mansart.** — Ce jour-là, nos combattants montraient fièrement leurs décorations.

**M. Mathieu.** — Oui, tous ceux-là qui, dans de la modestie de leur héroïsme, s'abstiennent d'en exhiber tous les jours les témoignages, portaient fièrement, ce jour-là, toutes leurs décorations. Ils en faisaient honneur à leur nouveau drapeau! Et c'est cet hommage que vous jugez offensant pour le pays et qui vous amène à congédier les ministres de la classe ouvrière!

Ce sont des ministres du Roi, dites-vous. Oui, ils sont les ministres du Roi; mais ceux-là, les combattants qui participent à cette manifestation, n'avaient-ils pas été, eux, les soldats de votre Roi? Ne craignez-vous pas, messieurs, que le geste que vous avez fait ne soit dange-reux et ne provoque un redoutable déchirement dans le cœur de ces soldats qui ont fait preuve du plus pur patriotisme!

Un ministre du Roi ne peut, dites-vous, continuer à représenter le Roi, après les faits que je viens de rappeler. Allons donc! Ce ministre représentait des centaines de milliers de combattants socialistes. Il représentait des centaines de milliers de citoyens qui se sont dévoués pendant la guerre. Il représentait, monsieur le ministre de la défense nationale, l'immense majorité de ceux qui se sont battus, et nous sommes fiers de le rappeler à cette occasion, car la classe ouvrière a donné à l'armée plus de soldats que les autres classes de la société.

**M. Brifaut.** — Ce n'est pas exact! (*Colloques.*)

**M. Mathieu.** — Puisqu'on conteste ce que je dis, je prends à témoin l'honorable ministre de la défense nationale lui-même. Je me souviens, monsieur le ministre, de vous avoir vu au front pendant la guerre. Rappelez-vous, quand les troupes quittaient le cantonnement, quand les compagnies ou l'une ou l'autre batterie, la vôtre par exemple, suivaient les chemins de colonnes pour s'en aller monter la garde face à l'ennemi, n'est-il pas vrai qu'il y avait parmi ces troupiers dix fois plus d'hommes de la classe ouvrière que d'hommes issus d'autres classes de la société?

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Puisque je suis directement interpellé, on me permettra de répondre un mot. Dans la batterie d'artillerie de tranchée que j'ai eu l'honneur de commander, il y avait des jeunes gens volontaires de guerre appartenant à la plus haute aristocratie; il y avait aussi de jeunes bourgeois de la classe moyenne, et il y avait en grand nombre, en très grand nombre, — c'est très naturel puisque la classe ouvrière est la plus nombreuse, — des hommes de la classe ouvrière. Mais, tous ces hommes, dans la grande leçon que le front leur avait donnée, avaient oublié la classe dont ils étaient originaires et étaient animés exclusivement de la plus noble, de la plus complète, de la plus généreuse solidarité.

**M. Mathieu.** — Certes, ils avaient oublié, dans cette grande tourmente, la classe dont ils sont originaires.

Mais la tourmente est passée. Et n'est-il pas odieux de leur lancer l'outrage parce que, contraints par les vôtres, ils veulent aujourd'hui se la rappeler?

Tout ce qu'ils voulaient, à La Louvière, c'était revendiquer leur part de gloire nationale! (*Très bien ! sur les bancs socialistes.*)

Voilà à quoi l'honorable ministre de la défense nationale nous fait grief d'avoir assisté. Prenez garde, monsieur le ministre, que votre geste n'ait une portée plus grande que celle que vous avez voulu lui donner et que, dans nos rangs, il ne soit désormais impossible d'oublier l'offense que vous nous faites maintenant!

**M. Falony.** — Et cette manifestation avait été provoquée par eux-mêmes.

**M. Mathieu.** — Voilà ce que j'avais à dire à propos de l'interprétation que l'honorable premier ministre et l'honorable ministre de la défense nationale ont donnée à un emblème. Je viens de montrer que cet emblème existait depuis longtemps avant la journée de dimanche et que personne n'ignorait la signification que nous lui donnions. Et voilà que tout à coup l'honorable M. Devèze déchaîne une tempête à propos de cette image. Pour moi, je m'enorgueillissais d'avoir participé à cette manifestation de La Louvière.

J'ai confiance que cet emblème verra dans l'avenir sa signification réalisée, car le grand jour que nous souhaitons voir luire est celui où tous les peuples ordonneront à leurs soldats de briser leur fusil sur leur genou. (*Longue ovation à l'extrême gauche. — Les membres socialistes, debout, acclament l'orateur.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Anseele.

**M. Anseele.** — Les ministres socialistes sont entrés dans le gouvernement avec de grandes idées et pour une grande œuvre; ils viennent d'en sortir également pour de grandes idées.

Nous sommes entrés au ministère pour hâter la restauration du pays, pour faire fructifier tous les efforts de ceux qui ont combattu pour la patrie, pour ne pas rendre inutile le long martyrologe de ceux qui sont morts pour son indépendance.

Nous sommes entrés au ministère pour élaborer les lois sociales qui n'existaient pas encore malgré votre gouvernement omnipotent pendant de si longues années et pour rattraper, en faveur de la classe ouvrière, le temps perdu. Nous sommes entrés au ministère pour préparer notre classe, intellectuellement, scientifiquement et dans un esprit d'organisation et de discipline au grand rôle qu'elle s'est assigné elle-même et qui est de donner un jour le trône du monde au travail pour le bien-être de l'humanité. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Nous sommes sortis du ministère pour de grandes idées et surtout pour l'organisation démocratique de la défense nationale, représentée par le chiffre symbolique de six mois de service. Nous sommes sortis du ministère pour l'idée de la paix et pour l'idée de l'organisation internationale du travail.

Car c'est sur cette grande œuvre, qui fait honneur au socialisme et que nous avions l'honneur de représenter au ministère, que la bataille va se livrer, et non pas sur l'échappatoire sur la diversion inventée par l'honorable ministre de la défense nationale... (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Mansart.** — ... qui bouscule maintenant le premier ministre.

**M. Anseele.** — En effet, quelle était la signification de la manifestation de La Louvière? Elle avait un triple programme: le service de six mois, la paix et l'internationale ouvrière.

En tête du programme figurait le service de six mois. Vous pouvez en dire ce que vous voulez, vous pouvez prétendre que le service de six mois est insuffisant, vous devez cependant reconnaître que ceux qui prouvent le service de six mois veulent la défense nationale...

**M. Devèze, ministre de la défense nationale.** — ... insuffisamment assurée!

**M. Mansart.** — Si vous l'aviez suffisamment organisée en 1914 jamais les Allemands n'auraient passé par chez nous.

**M. Anseele.** — Lorsque le parti qu'on attaque à cause de cette manifestation portait comme premier point à son programme un système de défense nationale, qu'avez-vous à lui reprocher en cette matière?

Et puis, la paix. Est-ce donc une honte d'être défenseur de la paix?

**M. Van Wallegghem.** — Oui, pour les cocardiers.

**M. Anseele.** — Et enfin l'internationale ouvrière! Elle est si nécessaire à notre cause, à l'émancipation de la classe ouvrière, à votre sauvetage même, que vous avez votre internationale à vous.

**M. Mansart.** — Ils l'ont constituée depuis longtemps, eux.

**M. Anseele.** — L'Eglise n'a-t-elle pas son internationale? Les démocrates chrétiens n'ont-ils pas la leur?

Est-ce que les gouvernements eux-mêmes, dans les contrats qu'ils passent entre eux, ne sont pas obligés d'adhérer à des internationales pour éviter la ruine qui les menace tous? Est-ce que la Société des nations elle-même n'est pas la plus sublime expression de l'internationale, sortie de la guerre? Nous y envoyons nos délégués et sommes heureux, ici, de saluer M. Hymans, délégué de la nation belge à l'internationale de tous les peuples. Et alors, vous viendriez nous reprocher notre internationale à nous? Est-ce que dans les derniers événements toutes les forces bourgeoises n'ont pas été obligées de pousser à l'internationale? Il y a quelques mois, quelques semaines à peine, toutes les sommités financières internationales étaient réunies à Bruxelles. Quelles furent donc leurs conclusions? Aboutirent-elles à des solutions nationales? Nullement, mais à la monnaie internationale, mesures internationales pour sauver le change ruiné, etc. Et en dehors des mesures internationales, toutes ces sommités financières se rendirent compte qu'il n'y avait pas de solution. Et vous viendriez, je le répète, nous reprocher notre internationale? Car, au fond, le débat, c'est cela. Cela ne prendra pas, parce que quand vous vous êtes acharnés contre le délégué allemand appelé à la semaine syndicale de Morlanwelz, ce n'est pas contre ce

délégué allemand que vous étiez, c'est contre l'idée de l'internationale ouvrière qui présidait à la semaine syndicale. (*Très bien! à l'extrême gauche.*) Vous étiez contre notre idée de l'internationale ouvrière, alors que vous acceptez toutes les internationales bourgeoises, et dans la profondeur de cette bataille on peut voir cette chose que tout vous est permis et à nous rien. (*Très bien! sur les mêmes bancs.*)

**M. Masson.** — C'est aller un peu fort. A-t-on jamais empêché M. Vandervelde d'exposer et de glorifier ses conceptions internationales?

**M. Van Wallegghem.** — Il y a de nos collègues de la gauche libérale, ici présents, qui traitent avec les Allemands et des industriels du Centre qui ont passé des commandes d'appareils électriques en Allemagne, au détriment de l'industrie nationale; voilà l'œuvre des mercantis du patriotisme. (*Un colloque s'engage entre MM. Masson et Hubin.*)

**M. le président.** — Messieurs, veuillez cesser ces colloques et ces conversations qui empêchent l'orateur de continuer. M. Anseele seul a la parole.

**M. Anseele.** — Et quant à cet emblème dont vous avez parlé, monsieur le ministre, il était, bien avant la guerre, porté par des jeunes gardes dans des manifestations ouvrières socialistes. Mais je vais citer un autre cas.

Le ministre a voulu faire croire que cet emblème avait pour résultat de pousser à la désobéissance, à la désertion; il se pourrait même qu'il eût employé le terme lâcheté.

**M. Devèze, ministre de la défense nationale.** — Non! j'ai dit: à la révolte.

**M. Anseele.** — Cet emblème était donc porté, déjà avant la guerre, dans les manifestations ouvrières socialistes à Gand.

Si la thèse de M. le ministre Devèze est exacte, les Gantois n'ont pas pu faire leur devoir pendant la guerre. Car s'il est vrai que cet emblème doit pousser à la désobéissance, à la révolte, à la désertion et à la lâcheté, les soldats gantois, au lieu de servir la patrie, auraient été des lâches et des déserteurs. Ont-ils fait leur devoir?

**M. Devèze, ministre de la défense nationale.** — C'est évident, voyons! Voilà une question! (*Interruptions diverses à l'extrême gauche.*)

Voilà des dérivatifs! Est-ce le drapeau représentant le soldat rebelle qui les a poussés à agir comme ils l'ont fait? Non, c'est le drapeau tricolore. (*Colloques.*)

**M. Anseele.** — Nous touchons ici le fond du débat, et je me permets de vous l'expliquer.

Nous prétendons que la classe ouvrière ne voit pas, dans cet emblème, un symbole de révolte; elle y voit le symbole du désarmement général. Pour le prouver, il suffit de rappeler l'esprit de discipline et de sacrifice qu'ont montré les soldats socialistes gantois. Cela démontre que notre thèse est exacte.

C'est aussi la démonstration qu'il y a toujours, dans la profondeur de l'âme populaire, cet idéal de fraternité et de paix universelles. Au fond, cette image si précise, si prenante, rend toute sa force au sentiment populaire.

Les faits démontrent que vous vous trompez si vous êtes sincères dans vos attaques. Si vous ne l'êtes pas, nous nous expliquerons, car l'exemple que j'ai donné des soldats de la ville de Gand réfute et réduit à néant toute votre argumentation.

S'il fallait encore quelque chose pour détruire votre raisonnement, j'invoquerais le superbe spectacle de la manifestation de La Louvière. Il y avait là deux drapeaux belges entourés de 500 drapeaux rouges. C'était un spectacle unique dans l'histoire de la Belgique. Cela signifie que toute la classe ouvrière disait: « Je fais bonne garde autour du drapeau de mon pays, autour de son indépendance. Malheur à celui qui y touche et à celui qui veut de nouveau m'attaquer injustement! Mais malheur aussi à celui qui veut prostituer ce drapeau pour l'employer à des boucheries faites dans des intentions sur lesquelles je ne suis pas d'accord. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche.*)

Voilà la véritable signification de cette manifestation, et vous auriez dû, monsieur le ministre de la défense nationale, vous glorifier, vous enthousiasmer d'un tel exemple qui, dans sa simplicité, est d'une éloquence puissante. Cet exemple fait connaître à l'univers entier que, malgré nos souffrances, malgré que les tombes de nos fils et de nos pères soient encore fraîches, malgré que les béquilles de nos mutilés ne soient



pas encore usées, nous sommes prêts aux mêmes sacrifices pour empêcher le même crime et défendre la même indépendance nationale, voilà la signification. (*Très bien! sur les bancs socialistes.*)

Nous avons vu là tout un peuple, toute une foule ouvrière se rangeant d'une façon touchante et éloquente avec une pensée ne permettant aucune discussion, aucun malentendu, et c'est à cette occasion que M. le ministre de la défense nationale a cru poser un acte que, d'ici quelque temps, tout le monde appréciera à juste valeur. (*Très bien! sur les bancs socialistes.*)

Et quant à vous, mes chers camarades, je vous dis ceci : Ils ont trouvé un prétexte ! Un vent de réaction bourgeoise soufflait en Belgique. (*Très bien! sur les bancs socialistes.*)

On ne parvenait pas à trouver un prétexte contre M. Wauters, contre la démocratie, contre la puissance montante de la classe ouvrière. Chaque fois qu'ils ont essayé, ils ont été battus comme plâtre. Maintenant ils ont trouvé, et dans leur aveuglement ils se sont jetés sur cet incident pour faire de la réaction bourgeoise...

**M. Franck**, ministre des colonies. — Mais non ! C'est de la fable. (*Protestations sur les bancs socialistes.*)

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Vous n'en croyez rien !

**M. Franck**, ministre des colonies. — Nous combattons toute réaction en tout premier lieu. Nous ne voulons ni réaction ni révolution.

**M. Anseele**. — Voulez-vous la véritable signification de leur tactique ? Ils s'imaginent que les temps sont mûrs pour se passer de la collaboration ouvrière.

**M. Cousot**. — Ne dites donc pas choses semblables. Nous représentons aussi les ouvriers.

**SUR LES BANCS SOCIALISTES : NON ! NON !**

**M. Anseele**. — Maintenant que la rupture est faite et que vous avez, suivant le mot cinglant et juste de notre camarade Mathieu, que vous avez jeté l'outrage à la classe ouvrière (*protestations à droite et à gauche*), je vous dis, mes chers amis, que de nouveaux devoirs s'imposent à nous, de même que de nouvelles prudenances et une plus grande discipline ! Ils ne reculeront devant rien, une fois qu'ils sont lancés dans la voie qu'ils ont choisie : ils suivront fatalement la voie de chaque réaction, et si, par malheur, la classe ouvrière perdait son bon sens, son calme, son unité, sa discipline, alors s'en serait fini de la Belgique elle-même.

Et, messieurs, comme nous aimons la Belgique, comme tout ce qui nous est cher, eh bien, nous la garderons, nous autres, comme nous avons monté la garde autour du drapeau national avec nos drapeaux rouges ! Nous garderons la Belgique, fière, indépendante, riche, assurée de l'avenir, créée par nous. Cela nous donne le droit, aujourd'hui, de crier : Vive la Belgique et vive la classe ouvrière ! (*Longs applaudissements sur les bancs socialistes.* — *L'orateur est félicité par ses amis politiques.*)

**M. Falony**. — C'est un spectacle pénible que celui auquel nous assistons. Nous nous déshonorons à l'étranger.

**M. le président**. — La parole est à M. Hubin.

**M. Hubin**. — Messieurs, c'est avec la plus profonde émotion que je prends la parole aujourd'hui. Nul plus que moi, et cela m'a valu parfois des désagréments divers, n'a défendu la politique que la Belgique a pratiquée depuis trois ans, politique consistant à grouper toutes les forces de la nation dans un grand effort de restauration et de reconstruction. Il n'est pas un bon citoyen qui n'ait compris la nécessité de cette politique.

Je n'ai pas besoin de rappeler que ce n'est pas le parti ouvrier qui demanda à participer au gouvernement, mais que ce furent les partis bourgeois qui comprirent que l'œuvre qui s'imposait à la Belgique ne pouvait s'accomplir sans la collaboration énergique et constante de la classe ouvrière.

Si je suis ému, c'est parce que je vois aujourd'hui la fin de cette politique que l'on aurait pu encore continuer. Cependant, je n'hésite pas à dire qu'il est peu d'hommes qui n'aient prévu la fin à bref délai de cette politique de collaboration et l'on pouvait aussi très aisément prévoir que cette collaboration finirait par la coagulation rapide de tous les éléments bourgeois contre la classe ouvrière, contre le parti socialiste.

Rappelez-vous cette campagne qui sévit depuis un an dans toute la presse bourgeoise, depuis la *Libre Belgique* jusqu'à l'*Express de Liège* et

autres journaux soi-disant progressistes. Cette campagne fut suivie contre la prétendue politique des socialistes suivie au gouvernement, alors que c'était celle du gouvernement tout entier. Rappelez-vous qu'on a cherché à endosser aux seuls socialistes les inconvénients de certaines mesures de salut public que nous avons été unanimes à approuver ici. Cela est déjà symptomatique. On sentait bien où devait conduire une pareille campagne de presse.

Quant à moi, je m'attendais dans un délai plus ou moins rapproché au coup de Jarnac qui vient de s'accomplir.

Mais ce qui est singulièrement significatif, c'est que ce coup de Jarnac vienne d'un homme qui passe dans le ministère, à part les éléments socialistes, pour le plus démocratique. Il est singulièrement significatif que le ministre de la défense nationale se soit fait l'instrument, probablement en partie inconscient, de cette mesure (*exclamations à gauche et à droite*) de désagrégation de ce groupement de toutes les forces nationales en qui nous avons remis nos espoirs.

Je viens de prononcer le mot « inconscient ». S' imagine-t-on par hasard que ce mot prend dans ma bouche un sens péjoratif ?

Il semble que l'honorable M. Devèze ait ressenti, comme doivent le ressentir profondément les véritables hommes politiques, les besoins du parti qu'ils représentent et qu'ils les aient traduits. Je suis certain que dans toute la bourgeoisie, qui a été gênée pendant trois ans par les mesures de salut public dont je parlais tantôt et qu'on endosse aux socialistes, je suis certain que dans toute cette bourgeoisie on espérait et on espère encore que demain se réalisera son aspiration de pouvoir exploiter à fond la classe ouvrière, soit par son commerce, soit par son industrie. Je suis certain que dans toute cette classe M. Devèze apparaîtra demain comme un homme tout à fait sublime...

**UNE VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : Un sauveur !**

**M. Hubin**. — ... un sauveur.

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Mais vous ne connaissez pas notre programme ; il n'est pas réactionnaire ; c'est au contraire un programme de large démocratie. (*Bruit et interruptions à l'extrême gauche.*)

**M. Hubin**. — Mon cher ministre, il y a dans la situation des esprits, à l'époque où nous vivons, quelque chose de paradoxal. Nous entendons des hommes de la nuance politique de M. Devèze — je cite M. Devèze à titre exemplatif et justement parce que c'est l'homme de la journée...

**M. Hallet**. — « De la journée » est dur.

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Mais c'est modeste !

**M. Hubin**. — ... non seulement prétendre que bien des réformes sociales, que l'on reproche tant aux socialistes, figuraient à leur programme et qu'ils ont aidé à les réaliser, — ce qui est parfaitement vrai, — mais nous assistons en même temps à cet aspect paradoxal des choses que, pendant qu'ils affirment cela, leurs journaux, répandus dans les milieux où ils recherchent leurs électeurs, prennent un ton très fâché et endossent toute la responsabilité de ces réformes aux socialistes.

Messieurs, je m'explique très bien ce phénomène. Rien de si facile à comprendre. En ce qui concerne les réformes figurant à un programme politique, tout dépend du point de vue auquel on se place quand on les y inscrit. Pour certains partis, il y a des réformes qui ressemblent à un morceau de lard qu'on met dans une trappe aux rats, lequel morceau de lard n'est pas destiné à être mangé, mais est destiné essentiellement à servir d'appât, et cela aussi longtemps que possible ; il faut que l'on prenne des rats en masse dans la trappe comme on attrape des électeurs avec un programme politique, mais il faut aussi, autant que possible, que le morceau de lard soit très peu rogné pour qu'il serve longtemps ; et de même on se sert de ces programmes politiques comme d'appâts pour les électeurs. Quant à nous, messieurs, lorsque nous considérons le morceau de lard, nous voulons qu'il soit mangé.

**M. Lemonnier**. — C'est un apéritif. (*On rit.*)

**M. Hubin**. — Notre ambition est même plus grande, et c'est peut-être ce qui explique la coalition énergique de tous les partis bourgeois aujourd'hui : nous voulons que la classe ouvrière mange non seulement le morceau de lard, mais le cochon entier.

Messieurs, quiconque a pris la peine d'examiner l'aspect politique depuis quelques mois ne doit donc pas s'étonner de la crise à laquelle

nous assistons. L'honorable M. Devèze, qui est un homme politique excessivement avisé, a parfaitement bien senti que le moment était propice, six semaines avant les élections, de sauter sur un incident sans signification en lui-même pour réaliser, sur une idée séduisante, le groupement de toutes les forces conservatrices.

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Monsieur Hubin, voulez-vous me permettre un mot? (*Protestations à l'extrême gauche.*) Je n'insiste donc pas.

**M. Carlier**. — C'est bien vrai; c'est une parade électorale, et rien d'autre.

**M. Hubin**. — La fin de votre discours, monsieur le ministre de la défense nationale, en donne toute la signification: vous avez parlé à ce moment de la façon dont l'opinion publique accueillera l'incident aux prochaines élections. Nous savons ce que cela signifie: c'est là-dessus que vous avez spéculé, c'est cela que vous voulez exploiter.

Après ce préambule, qui explique la crise au point de vue profondeur, peut-être est-il bon de faire un historique rapide des incidents. Quels sont-ils? Un certain nombre de délégués étrangers, allemands, français, italiens, anglais, appartenant au mouvement syndicaliste, se sont réunis à Morlanwez pour y discuter de pures questions syndicales, — questions analogues, par exemple, à celles que devait discuter il y a un an et demi le fils d'un de nos meilleurs patriotes, dans une société qui avait son siège en Suisse et dans laquelle sont administrateurs des Allemands, des Français, des Italiens, des Suisses et des Belges. Le fils d'un de nos meilleurs patriotes, dis-je, grand industriel et grand financier, faisait partie de cette société internationale et y discutait probablement à son point de vue. (*Interruptions.*) Vous demandez de qui je parle? C'est du fils de M. Van Hoegaerden. (*Itires à l'extrême gauche.*)

! SUR LES BANCS SOCIALISTES: Il n'entend pas!

**M. Hubin**. — Les délégués syndicaux se sont donc probablement occupés d'une question semblable ou de questions purement techniques. On a voulu faire à La Louvière une réception aux délégués étrangers...

**M. Mansart**. — On voulait faire une réception aux élèves, mais non aux professeurs de l'école.

**M. Hubin**. — Un délégué allemand, dont tout le monde connaît le nom, Sassenbach, a assisté à cette manifestation. Un groupe d'anciens combattants a pris la mouche à raison de la présence de cet Allemand à La Louvière.

**M. Demblon**. — Si Sassenbach avait été riche, on n'aurait rien dit.

**M. Brifaut**. — Allez dire cela à Ciney!

**M. Demblon**. — Vous avez renoué les relations avec l'Allemagne et reçu son ambassadeur!

**M. Hubin**. — Il s'est trouvé que les anciens combattants ont jugé froissant, offensant, la présence d'un Allemand à La Louvière. Il est étonnant de constater que pareille susceptibilité ne se manifeste que lorsqu'il s'agit de socialistes et d'ouvriers. (*Très bien! à l'extrême gauche.*) Il y a trois mois, les anciens combattants de Namur auraient pu prendre la même attitude vis-à-vis de M<sup>re</sup> Heylem, qui est allé présider en Autriche un congrès de Prémontres. Nos patriotes auraient pu prendre la même attitude vis-à-vis de M<sup>re</sup> Mercier, qui a assisté avec des cardinaux allemands au conclave qui a élu le pape actuel. (*Exclamations à droite.*)

**M. Hallet**. — Les deux cas sont semblables.

**M. Branquart**. — Vous irez au paradis avec des Allemands. (*Rires.*)

**M. Brifaut**. — Nous n'avons pas promené des cardinaux allemands en Belgique pour les y faire honorer.

**M. Hubin**. — D'ailleurs vous n'avez pas attendu trois ans pour renouer les relations avec les Allemands. En pleine guerre, alors que la Belgique martyrisée par les troupes ennemies souffrait sous le joug de l'oppression, un Belge se concertait avec des ennemis, en vue d'un résultat déterminé concordant avec ses croyances religieuses. Et vous viendrez nous contester le droit de nous concerter, en vue de nos intérêts de classe, avec ces mêmes gens avec qui vous traitez tous les jours.

Si vraiment la présence d'un Allemand était insupportable, devait provoquer des mouvements d'indignation de la part de la population, pourquoi donc ces mêmes protestataires ne sont-ils pas allés saccager une usine où un ingénieur allemand et des ouvriers allemands montaient une grue et des machines-outils provenant de ce pays.

**M. Mansart**. — Toutes les nouvelles machines-outils de notre région proviennent de l'Allemagne.

**M. Hubin**. — Trêve, s'il vous plaît, à cette hypocrisie et à cette ignoble exploitation de ce qu'il y a de plus sacré au fond de nos cœurs: l'amour du sol où nous sommes nés. (*Très bien! sur les bancs socialistes.*)

**M. Samyn**. — Un Allemand a même été reçu à la Cour.

**M. Demblon**. — Nous ne nous en plaignons pas; mais pourquoi ceux qui ont protesté dans le Hainaut n'ont-ils rien dit alors?

**M. Hubin**. — Nous avons le droit de le constater. Voilà donc des anciens combattants, qui ont la prétention d'arrêter la marche d'un cortège qui conduit des élèves et des invités à la Maison du peuple. Il est vrai, ces anciens combattants ont été refoulés avec perte et quelques fracas. (*Rires.*) Mais, pour vous montrer combien cette parade a été recherchée dès le début, je vous rappellerai que, comme prétexte, on a dit que le drapeau avait été déchiré, avait été souillé...

**M. Mansart**. — On a même dit que Sassenbach était député et qu'il avait voté les crédits de guerre, alors qu'il n'a jamais fait partie du parlement.

**M. Hubin**. — Ces drapeaux étaient absolument intacts.

La cérémonie de la remise des drapeaux par après n'était qu'une parade voulue, car, dès le lendemain, leurs drapeaux étaient à leur disposition. Mais on ne voulait pas cela, les drapeaux lacérés, déchirés, piétinés étaient indispensables, c'était le béton sur lequel on voulait édifier toute une légende. On parlait donc de drapeaux lacérés, alors que ces drapeaux étaient intacts à l'hôtel de ville, ils y sont peut-être encore.

**M. Mansart**. — Non, on les a remis au parquet, mais tout le monde a été invité à aller les voir à l'hôtel de ville.

**M. Hubin**. — C'est là-dessus que tous les journaux bourgeois de Belgique ont entamé une campagne formidable; les drapeaux qui étaient intacts avaient été foulés aux pieds, déchirés, on avait méprisé les insignes de la patrie, et patati et patata!

Tout d'abord, il serait peut-être urgent d'examiner s'il n'y a pas quelque incidence de la part de certains de traîner ainsi le drapeau national dans des manifestations dont le but politique n'est pas douteux et de compromettre l'emblème de la patrie comme d'autres ont compromis autrefois la religion dans les luttes politiques. Quant à nous, nous voudrions qu'on ne tolérât plus ces exhibitions d'un emblème que nous respectons dans les parades, dans les manifestations et sur les tréteaux politiques, où il n'a que faire. Mais il importe de constater que si des incidents comme celui de La Louvière ne se produisaient pas, il serait embarrassant pour les bourgeois de résoudre avec élégance une crise ministérielle. (*Itires sur les bancs socialistes.*)

L'honorable ministre de la défense nationale a insisté sur le symbole dessiné sur le drapeau...

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — C'est à mes yeux toute la question. Je le dis avec une entière sincérité.

**M. Troclet**. — Reconnaissez plutôt, monsieur le ministre, que vous avez commis un enfantillage.

**M. Hubin**. — Vous avez étudié la question, mais moi je ne l'éviterai pas. Je n'hésite pas à déclarer que si j'avais été chargé par le parti socialiste de choisir un emblème qui exprimât nos aspirations unanimes, je n'aurais probablement pas choisi celui-là.

**M. Masson**. — Très bien!

**M. Huysmans**. — Et après?

**M. Masson**. — Je rends hommage à la sagesse et à la sagacité de M. Hubin.

**M. Hubin**. — Cela ne veut pas dire que je voudrais, comme le bouc antique, être conduit à l'abattoir orné de fleurs. (*Rires.*)

Je dis que je n'aurais probablement pas choisi cet emblème-là. Mais, messieurs, va-t-on maintenant attacher une si grande importance aux emblèmes qui se trouvent sur les drapeaux?

Si l'on voulait analyser sous l'angle de pareille critique certains dessins ou emblèmes qu'on voit sur certains drapeaux et certaines bannières dans les processions, on aurait beau faire. La vérité, c'est que ces symboles, bien ou mal choisis, souvent très mal choisis, sont aussi souvent fort mal exécutés, car vous avez déjà remarqué, comme moi, combien les brodeurs sont généralement de piètres artistes.

Eh bien ! c'est cela, c'est un symbole de ce genre qui va déterminer un événement aussi grave et aussi important pour notre pays qu'une crise ministérielle dans les conditions actuelles !

**M. Huysmans.** — M. Devèze avait poussé dehors M. Janson. Maintenant, il pousse dehors les ministres socialistes. (*Rires sur les bancs socialistes.*)

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Pardon, messieurs, j'ai offert de m'en aller. (*Approbation sur divers bancs. — Rires ironiques à l'extrême gauche.*)

**M. Huysmans.** — Vous êtes de ceux qui donnent leur démission, mais qui restent.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Je ne reste pas pour mon plaisir.

**M. Fischer.** — Sans vous, la Belgique est perdue.

**M. Huysmans.** — Vous ne partirez pas tout seul ; il faudra vous pousser dehors. (*Rires à l'extrême gauche.*)

**M. Hubin.** — Vous savez fort bien que ces symboles ne peuvent avoir d'autre signification que celle que leur donnent ceux qui les adoptent, et quant à moi, qui ne suis pas croyant, j'aurai toujours la délicatesse de ne jamais me permettre de critiquer ou d'interpréter un symbole qui se trouve au-dessus d'une bannière religieuse, tout au plus me permettrai-je de juger de son caractère artistique, qui, comme l'autre probablement, est sans grande valeur.

**M. Fischer.** — N'oubliez pas que le crucifix, un symbole, est aussi un gibet.

**M. Hubin.** — Cette signification véritable, cette interprétation donnée par ceux qui sont qualifiés et seuls qualifiés pour la donner, quelle est-elle ? Notre camarade Mathieu l'a dit tout à l'heure, et vous l'avez d'ailleurs avoué vous-mêmes, car vous avez déclaré que vous connaissez trop le bon sens et les idées d'An-e-ele pour supposer un seul instant qu'il serait allé prononcer à La Louvière des paroles qui, si peu que ce fut, auraient pu être interprétées comme une invitation à la désertion, au refus du service, à autre chose grave de ce genre.

Vous aviez donc parfaitement compris, vous ne pouviez pas ignorer, et maintenant, il ne vous reste qu'une seule explication, et j'avoue que, dans une certaine mesure, je suis d'accord avec vous. Il est de fait, en effet, que le symbole en question, qui peut-être interprété dans un sens et que tout le monde accepte, par les hommes intelligents, pourrait peut-être, par des cerveaux frustes, être interprété tout autrement. Mais, permettez-moi de vous le dire, mon cher ministre, vous avez employé pour exprimer cette pensée, qui pouvait se défendre, une bien malheureuse expression. Vous avez parlé de la masse inconsciente, et peut-être l'expression a-t-elle quelque peu dépassé votre pensée.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Vous savez très bien ce que j'ai voulu dire.

**M. Hubin.** — Mais si elle a quelque peu dépassé votre pensée, elle est certes l'expression de la pensée de ceux qui vous applaudissent. Ces masses inconscientes, notre camarade Mathieu vous l'a dit tantôt avec émotion, elles se sont levées comme un seul homme au 4 août 1914.

**M. Huysmans.** — Masses inconscientes : c'est le vocabulaire censitaire.

**M. Hubin.** — Je ne puis penser aux 50,000 volontaires qui se sont engagés aux premiers jours de la guerre sans sentir les larmes me monter aux yeux. C'était la foule que vous appelez inconsciente.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Mais non ! Vous savez très bien ce que j'ai voulu dire.

**M. Demblon.** — Onze classes de travailleurs sur treize !

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Malgré l'élection prochaine, tâchons de rester logiques.

**M. Brifaut.** — Les inconscients sont restés chez eux.

**M. Eekelers.** — Etes-vous resté chez vous ?

**M. Brifaut.** — Non, monsieur, j'ai fait mon devoir ; mais vous êtes resté chez vous.

**M. Eekelers.** — J'ai aussi fait mon devoir.

**M. Demblon.** — Si M. Brifaut a fait son devoir, c'est une des rares exceptions !

**M. Brifaut.** — Je ne suis pas une exception, et je me glorifie de constater que je n'étais pas seul des nôtres.

**M. Colleaux.** — Quand on a fait son devoir, on ne s'en vante pas.

**M. Brifaut.** — Il faut cependant bien répondre aux calomnies.

**M. Huysmans.** — C'est nous qu'on calomnie.

**M. Brifaut.** — Vous auriez pu aussi être au champ de bataille, vous, monsieur Huysmans, mais vous avez préféré le front de Stockholm.

**M. Huysmans.** — Je m'en glorifie ; j'y ai fait mon devoir, moi, tel que je l'ai compris.

**M. Hubin.** — Non, monsieur le ministre de la défense nationale, la foule n'est pas si inconsciente que vous pensez ; elle obéit, au contraire, à des instincts profonds qui lui viennent des ancêtres. Quand il s'agit d'un grand mouvement qui doit grouper tout un peuple dans une idée commune, ce n'est pas notre raisonnement qui agit, ce sont ces instincts qui se trouvent au fond de nos âmes, ce sont nos héroïques aïeux qui commandent en nous et nous font impérieusement obéir ! (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Et quels sont ces héroïques aïeux ? Pour les Flamands, ce sont les communiers de Gand, ce sont les vaillants communiers de Groeninghe ; pour les Wallons, ce sont les héroïques soldats de Fraichimont ; ce sont ceux-là qui nous inspirent, ce sont les sentiments qui nous viennent d'eux qui parlent dans ces grands moments où la vie de la nation est menacée. Et croyez bien qu'à ce moment la foule n'est pas inconsciente ! Au contraire, elle a la plus haute conscience que l'on puisse imaginer ; elle a la conscience d'un devoir impérieux à remplir, et tous les symboles et toutes les images qui ont défilé devant ses yeux ne signifient plus rien. Quand la voix de l'ancêtre parle, dit que le pays est menacé et qu'il faut le défendre, on court à la frontière. C'est ce que le peuple a fait. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Que lui reprochez-vous ?

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Heureusement que c'est vrai.

**M. Huysmans.** — Et alors ?

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Ce n'est pas une raison pour mener une propagande contre ces nobles sentiments.

**M. Huysmans.** — Qui ? Comment ?

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Par le seul fait d'afficher des emblèmes susceptibles d'une signification antipatriotique. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

**M. Huysmans.** — Ne persévérez pas dans le ridicule,

**M. Demblon.** — Jadis les vôtres se faisaient remplacer à la caserne pour 1,600 francs !

**M. Papin.** — Vous êtes impossible à la tête du ministère de la défense nationale.

**M. Delvigne.** — Vous convenez mieux pour être à la tête d'une société de gymnastique.

**M. Hubin.** — J'estime que c'est une grave faute qui vient d'être commise. Je le dis loyalement, à propos d'une image qui n'est pas artistique, sous un prétexte qui n'en est pas un, après une campagne de bluff et de mensonge, les éléments bourgeois en sont enfin arrivés à leur but et, rayonnants, heureux, ils vont à la bataille électorale, dégagés cette fois-ci d'une façon complète — car c'est cela qu'ils voulaient — de toute solidarité avec le parti socialiste et même avec leur propre passé depuis trois ans, car ils vont essayer, à force de mensonges, de faire croire que ce passé, comme les journaux le disent déjà, est l'œuvre exclusive des socialistes.

Eh bien, cet honneur qu'on nous fait, nous l'acceptons. (*Très bien à l'extrême gauche.*) Cette œuvre qui s'est accomplie, ces réformes dont les unes ont été, comme je le disais il n'y a qu'un instant, des mesures de salut public que les circonstances imposaient et qui n'avaient rien de socialiste en elles-mêmes, dont les autres ont été réalisées pour réparer de longues injustices et mettre fin à un état d'ostracisme que la classe ouvrière a subi pendant trente ans, dont d'autres enfin ont été un essai plus ou moins vers la solution des problèmes qui se posent et qui devront se résoudre dans tous les pays civilisés ; cette œuvre qu'on nous reproche, nous nous en parons, comme les ancêtres s'en sont parés. On les appelait

des Gueux. Eh bien, soyons les Gueux des réformes accomplies. Parons-nous de ce trophée, et puisque d'autres le renient, que la classe ouvrière juge entre eux et nous. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Destrée.

**M. Destrée** (*monte à la tribune aux applaudissements des membres de l'extrême gauche*). — Messieurs, il faut une conclusion à ce débat. J'ai l'honneur de vous présenter, d'accord avec tous mes amis, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, affirmant la nécessité de la défense nationale et réprouvant toute excitation à l'indiscipline et à la désertion, affirmant d'autre part sa volonté de poursuivre la réorganisation démocratique de l'armée et de secourir les efforts pour le désarmement général, passe à l'ordre du jour. » (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Messieurs, au cours de cette discussion, l'honorable premier ministre et l'honorable ministre de la défense nationale ont invoqué mon opinion au sujet du fameux emblème.

Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit. Je considère que l'emblème est malheureux, parce qu'il prête à équivoque, parce qu'il a deux sens ..

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — C'est cela !

**M. Meysmans.** — Il a un sens faux et un sens exact, mais il a le sens qu'il faut lui donner.

**M. Destrée.** — Je dois dire que s'il pouvait être acquis que l'emblème critiqué a le sens que lui donne le ministre de la défense nationale, je serais à ses côtés pour approuver son attitude et désavouer l'emblème ayant cette signification.

**M. Meysmans.** — C'est évident.

**M. Destrée.** — Ce que je dis, tous mes amis le répètent (*vifs applaudissements à l'extrême gauche*), car c'est en vain que vous essayerez de faire croire au public que nous cherchons à exciter à l'indiscipline et à la désertion.

Quand la classe ouvrière a les titres de vaillance, de courage, d'héroïsme et de sacrifice qu'elle a conquis pendant la guerre, il est impossible de croire que, organisée en parti, elle abandonne la défense nationale, elle favorise l'indiscipline, la lâcheté et la désertion.

N'essayons pas d'équivoque sur ce point : que cela soit acquis et bien clos.

Dans ce pays, qui a tant besoin, pour vivre, de cohésion nationale et d'unité de sentiment, ne cherchons pas de sottises querelles quand, sur le fond du débat, sur les grandes questions qui y sont engagées, nous sommes pleinement d'accord.

Défenseurs du pays, vous essayez de faire croire que vous êtes plus que nous : vous n'oseriez pas le dire !

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Nous ne le disons pas.

**M. Destrée.** — Vous êtes obligés de rendre hommage à M. Mathieu qui a fait ses preuves, comme vous êtes obligés de rendre hommage à M. Brifaat, qui a fait les siennes : le patriotisme n'est pas le monopole d'un parti (*longs applaudissements sur les bancs socialistes*), et, dès lors, n'est-il pas futile, puéril, alors qu'on est d'accord sur les questions essentielles, alors qu'on est d'accord sur les questions qu'il faut affirmer devant le pays et devant l'étranger, alors qu'il ne doit pas être permis de supposer, ni dans le pays ni à l'étranger, qu'il y a un Belge capable de vouloir désertier au moment du danger, alors, est-ce qu'il est sérieux vraiment, est-ce qu'il est raisonnable de discuter sur ce que représente une figure, figure ancienne, — j'en parle avec d'autant plus de liberté que je ne l'ai pas inventée, qu'elle existait avant moi, — que je n'ai participé en aucune façon à cette manifestation de La Louvière. Personnellement, cette figure me déplaît.

**M. Poncelet.** — Vous n'êtes pourtant pas la masse inconsciente, vous !

**M. Destrée.** — Je n'ai pas compris votre interruption.

**M. Poncelet.** — J'ai dit : Vous n'êtes pas la masse inconsciente, vous. Voilà cependant que vous vous trompez vous-même sur la signification de cet emblème. (*Interruptions sur les bancs socialistes.*)

**M. Destrée.** — J'entends poursuivre sans fièvre ce débat passionnant. Je dis qu'il n'est pas raisonnable de provoquer une crise ministérielle de l'importance de celle-ci sur la signification d'une image. Je dis que cette signification peut être celle que M. Devèze lui donne et que si

cette signification est la vraie, il a raison ; mais je dis que, non moins raisonnablement, que la signification vraie peut être celle que mes amis lui donnent, que ceux qui ont remis le drapeau lui donnent, que ceux qui ont acclamé le drapeau lui donnent.

Et cette signification-là, messieurs, il n'est personne d'entre vous qui osera en contester la grandeur morale. Il n'y a pas un de vous qui n'oserait dire — et M. le ministre de la défense nationale l'a dit le premier tantôt — que le rêve du désarmement international, général, que ce rêve doit être également cher à tous. Il ne sera pas interdit de dire que nous avons conservé de la guerre, l'horreur des guerres (*salves d'applaudissements à gauche et l'extrême gauche*) ; il ne nous sera pas interdit de dire que nous sommes un petit pays qui aime la paix, qui ne menace aucun de ses voisins, qu'après les épouvantes et les horreurs du passé tout proche, nous pensons que chaque homme ayant un cœur dans sa poitrine doit faire tout son effort pour que les guerres disparaissent du monde, si la chose est possible.

Eh bien donc, sur toutes les grandes idées engagées dans ce débat, la défense nationale, la nécessité de la discipline, vœu du désarmement général, nous sommes tous d'accord. Vous m'interrompez pour l'affirmer, pour le répéter avec moi.

Si cela est vrai, qu'est-ce qui reste ?

**SUR LES BANCS SOCIALISTES : Les élections !**

**M. Destrée.** — Il reste qu'après des mois d'une collaboration difficile souvent, mais féconde et salutaire au pays, nous allons nous séparer, s'ex semaines avant les élections...

**DES VOIX À L'EXTRÊME GAUCHE : C'est cela.**

**M. Destrée.** — ... et moi qui me suis efforcé, depuis l'armistice, de prononcer des paroles de concorde nationale, je revois avec tristesse apparaître de nouveau la face haineuse des partis politiques. On va se disputer, on va se quereller. Hier encore, quand nous étions ensemble, quelque incohérence qu'ait pu être notre action, quelque divergence qu'il pût y avoir eu entre nous, nous représentions tout le pays, nous étions le ministère de la nation. Aujourd'hui, depuis que les élus de la classe ouvrière se sont séparés de lui, le ministère n'est plus qu'une conglomération fortuite d'hommes de parti. Oui, messieurs les catholiques, qui applaudissez tantôt, permettez-moi de sourire de votre naïveté et de vous signaler que vous retirez les marrons du feu pour les libéraux. (*Hires à l'extrême gauche. — Protestations à droite.*)

**M. Wauwermans.** — Les libéraux les ont assez souvent retirés pour vous.

**M. Destrée.** — M. Wauwermans devait naturellement voir une pareille combinaison avec faveur. Elle lui a déjà réussi à Bruxelles...

**M. Wauwermans.** — Cela va-t-il si mal ?

**M. Destrée.** — ... et c'est ce qui m'amène à dire à mes collègues libéraux : Vous êtes aujourd'hui les hommes d'un parti, d'un parti qui se noie et se suicide en acceptant de gouverner avec les catholiques, à l'instar de Bruxelles. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Protestations à gauche.*)

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Et que faites-vous à Anvers ?

**M. Tschoffen.** — Vous vous trompez absolument, monsieur Destrée.

**M. Destrée.** — M. Tschoffen me dit que je me trompe absolument. En quoi ? En signalant ce qu'a de monstrueux, au point de vue anticlérical, l'alliance des libéraux et des catholiques ? Mais, messieurs, permettez-moi d'élargir quelque peu le débat et d'y voir autre chose que l'emblème discuté. Indiscipline ou désarmement ? Controverses ridicules !

Permettez-moi de prendre la question d'un peu plus haut, d'un peu plus loin. Au-dessus de nos sottises discussions autour de la signification d'une image, il y a des questions essentielles pour nos destinées.

Je suis, quant à moi, profondément convaincu qu'à l'heure actuelle, et pour longtemps, il n'y a pas de paix intérieure, pas de gouvernement possible sans l'adhésion des travailleurs socialistes. C'est cette adhésion qui vous a permis de sortir des circonstances difficiles qui ont suivi la guerre. (*Vives approbations à l'extrême gauche.*)

Tantôt, l'honorable M. Carton de Wiart rappelait, avec une certaine émotion reconnaissante, tout ce que nous avons pu réaliser, notamment, l'accord nécessaire autour des questions financières, qu'on avait pu voter les impôts sans lesquels aucun gouvernement n'est possible.



Est-ce à dire qu'aujourd'hui que la classe ouvrière vous ayant donné les ressources nécessaires, vous rejetez son concours comme un citron pressé? Est-ce à dire que vous avez voulu demander à la classe ouvrière le concours qui était nécessaire pour vivre, et que maintenant la bourgeoisie, après avoir profité de la guerre, veut profiter de la paix? (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

**M. Carton de Wiart**, ministre de l'intérieur. — Je suppose cependant que vous ne refuserez jamais à l'Etat les moyens qui lui sont indispensables pour vivre?

**M. Van Belle.** — A quel Etat?

**M. Destrée.** — Nous ne refuserons jamais à l'Etat les moyens qui sont indispensables pour vivre. Nous l'avons fait, et nous l'avons prouvé, mais nous refuserons à un gouvernement de coalition bourgeoise les moyens d'existence. (*Nouveaux applaudissements à l'extrême gauche.*)

**M. Carton de Wiart**, ministre de l'intérieur. — Il n'y a pas plus de coalition bourgeoise aujourd'hui qu'hier.

DES VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : Si! si! (*Colloques.*)

**M. Carlier.** — C'est du cabotinage!

**M. Falony.** — Vous avez divisé le pays qui a besoin de paix! Vous en verrez les conséquences!

**M. Franck**, ministre des colonies. — Il n'y a aucun pacte politique nouveau entre les ministres restants. Ils expédieront les affaires. C'est tout. Sur le gouvernement de demain, le suffrage universel prononcera.

**M. Destrée.** — M. Franck dit que le suffrage universel prononcera; c'est bien évident : le suffrage universel est le maître. Il l'est de nous et de vous.

Nous ne sommes pas encore sous la dictature de M. Devèze, je suppose.

**M. Huysmans.** — Heureusement!

**M. Destrée.** — Mais votre accord contre nous est un nouvel aspect du pacte. Vous allez faire les élections contre nous. Vous nous déclarez la guerre. Soit! Mais comme je suis convaincu que le suffrage universel avec la représentation proportionnelle donnera sensiblement les mêmes résultats que ceux d'aujourd'hui, je suis convaincu que, dans la prochaine Chambre, aucun groupe, pas même celui que commande M. Devèze (*exclamations à l'extrême gauche*), aucun groupe n'aura la majorité suffisante pour gouverner à lui seul. Donc la nécessité d'entente s'impose et s'imposera. On peut faire des ententes de toute nature : on peut faire des ententes de partis : elles sont dangereuses ; on peut faire des ententes de classes : elles sont beaucoup plus dangereuses encore.

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Il faut les faire sur des programmes. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

**M. Destrée.** — On connaît suffisamment la valeur de vos programmes. C'est l'histoire du morceau de lard que vous contait Hubin. Les programmes ne signifient rien. (*Interruption de M. Devèze.*) Vous pouvez faire tous les programmes démocratiques que vous voulez ; si vous commencez par exclure, comme collaborateurs, ceux qui peuvent faire de la démocratie, toutes vos promesses sont façade et plaisanterie!

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Nous avons tout simplement demandé à tous les membres du gouvernement de respecter le principe de la solidarité ministérielle ; nous n'avons pas prononcé d'exclusion contre la classe ouvrière. (*Exclamations à l'extrême gauche*)

**M. Winandy.** — Et dire que tout cela finira tôt ou tard par le cartel!

**M. Destrée.** — Messieurs, j'aurais déjà fini si je n'avais été interrompu. Je voulais simplement demander à mes collègues de la droite, du centre et de la gauche, de réfléchir à demain, de ne pas donner à cet incident l'importance qu'il n'a pas et de ne rien faire ni ne rien dire de nature à rendre impossible demain la collaboration que j'estime indispensable.

**M. Devèze**, ministre de la défense nationale. — Il ne faut pas créer d'animosité entre les Belges de bonne volonté.

**M. Destrée.** — Tous ceux qui empêchent cette collaboration de toutes les bonnes volontés nationales, indispensable pour assurer au

pays un meilleur avenir, sont des malfaiteurs, et le pays les jugera sévèrement. (*Applaudissements à l'extrême gauche. L'orateur reçoit les félicitations de ses amis politiques.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Woeste.

DES VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : La bénédiction de M. Devèze arrive!

**M. Woeste.** — Messieurs, la plupart des discours que nous venons d'entendre ont été faits d'équivoques et de dérivatifs.

**M. Fischer.** — Et cela continue!

**M. Woeste.** — Je comprends, quoi qu'on dise et quelle que soit notamment l'habileté de l'honorable M. Devèze, que ce débat n'est pas de nature à plaire à la gauche socialiste.

Je ne parle pas de ceux qui siègent sur ces bancs ; je parle de ceux qui, dans le pays, seraient tentés d'être des adhérents de ce parti.

Nous avons entendu trois ou quatre discours qui ne se ressemblent pas tous, mais qui cependant portent tous le vice que je viens de signaler. Je ne puis m'empêcher de regretter d'avoir entendu celui d'un bourgeois d'une cité patriotique (*rires ironiques à l'extrême gauche*), restée patriotique, et qui, alors que M. Destrée reconnaît lui-même que l'emblème est malheureux, n'a pas hésité à le couvrir de fleurs et à manifester le désir qu'il se répande de plus en plus. (*Interruptions sur les bancs socialistes.*)

A L'EXTRÊME GAUCHE : Cet emblème doit être interprété.

**M. Woeste.** — L'honorable M. Mathieu, nous faisant un reproche qu'il a probablement jugé sanglant, nous a dit : « Vous mettez à la porte les ministres de la classe ouvrière ! »

Je croyais que tous les ministres, sans aucune exception, étaient les ministres du Roi (*sourires à droite*) et qu'ils avaient le devoir, comme c'est aussi le nôtre, de défendre non pas exclusivement les intérêts d'une classe déterminée, mais les intérêts et le bien-être de toutes les classes de la nation, sans aucune exception.

Quand après cela M. Destrée ajoute que ce que nous voulons, que ce que nous souhaitons, c'était exclusivement la coalition bourgeoise, l'honorable membre se trompe. Tel n'est pas notre dessin ni notre but. Nous nous sommes honorés, nous nous honorons, nous continuerons à nous honorer de défendre les intérêts des ouvriers (*exclamations sur les bancs socialistes*), comme ceux de toutes les classes de la nation, en mettant entre eux la conciliation et la paix, alors que vous, vous représentez la guerre entre les classes. (*Très bien! à droite.*)

Au surplus, il est vraiment surprenant d'entendre dire que nous avons mis à la porte du gouvernement les représentants de la classe ouvrière. Avons-nous demandé aux quatre ministres socialistes de s'en aller? N'ont-ils pas eux-mêmes compris, démentant d'avance le langage qu'ils tiennent aujourd'hui, que la position qu'ils occupaient dans le gouvernement était devenue impossible pour eux? Donc, quand vous nous dites que nous les avons mis à la porte, je réponds : ils se sont fait justice à eux-mêmes (*nouvelle approbation à droite*) en prenant, lors d'un incident que je vais caractériser dans un moment, une attitude véritablement indéfendable.

Voilà la vérité sur la situation.

L'honorable ministre de la défense nationale a tout d'abord démissionné ; les quatre ministres socialistes ont alors donné leur démission après lui ; pourquoi? Ils ont reconnu que la position n'était plus tenable pour eux.

**M. Destrée.** — Mais non!

**M. Woeste.** — Voilà pourquoi ils sont partis. (*Protestations à l'extrême gauche.*) Vous aurez beau le contester, le fait est là.

L'honorable M. Destrée, avec le grand talent qui le distingue, a cherché à détourner le débat de sa véritable signification. Il a jeté un coup d'œil sur l'avenir ; il s'est demandé quel sera le gouvernement qui nous régira demain et il nous a défilés de ne pas tenir compte de l'élément ouvrier.

Messieurs, je ne me fais le prophète d'aucune situation. La parole sera bientôt au corps électoral ; il se prononcera. Mais ce que je désire, ce que j'appelle de tous mes vœux, c'est un gouvernement d'union, faisant les affaires de toutes les classes de la nation...

**M. Demblon.** — Vous ne défendez que les capitalistes!

**M. Woeste.** — ... et réprouvant toute politique exclusive comme celle qui trop souvent s'est manifestée depuis trois ans. (*Exclamations à l'extrême gauche*)

Voilà quel est mon désir et quel est, j'en suis convaincu, le désir de tous mes amis politiques.

Avec eux, je dis que tout parti qui ne tiendrait pas compte des intérêts, des désirs, des préoccupations de toutes les classes de la nation se verrait d'avance fermé l'accès du pouvoir. La question ne peut donc actuellement être placée sur le terrain où l'honorable M. Destrée, dont les vues manifestement électorales ne font aucun doute... (*Exclamations à l'extrême gauche*)

Oh! vous n'avez pas de vues manifestement électorales! Rien n'est plus pur que le fond de votre cœur! Mais il est clair que le discours que vient de prononcer M. Destrée est une entrée en matière pour les orateurs socialistes dans les meetings électoraux et qu'il a pour but de détourner l'attention du pays du véritable caractère de la lutte qui est dès à présent engagée. C'est ce qui m'amène à replacer le débat sur son véritable terrain et à montrer la gravité de l'acte que l'honorable M. Anseele a posé.

Rappelez-vous, messieurs, les événements de La Louvière. Le 7 septembre eut lieu une manifestation socialiste dans cette commune. Qu'un Allemand y ait assisté, c'est son affaire! Je ne suis pas juge de son tact et de la discrétion de sa conduite. Mais je prends les faits qui se sont passés au moment où il est arrivé à La Louvière. On lui a fait une nombreuse escorte; il devait y prendre la parole; des Belges l'y avaient engagé; il s'est trouvé sur le parcours de la manifestation quelques groupes de patriotes qui ont protesté...

**M. Huysmans.** — Sassenbach est votre compatriote.

**M. Woeste.** — Ces patriotes ont été molestés; leurs drapeaux ont été lacérés...

**M. Bologne.** — C'est inexact.

**M. Demblon.** — C'est inexact, et vous le savez!

**M. Woeste.** — C'est la première fois que ce démenti est donné. Une enquête judiciaire a d'ailleurs dû être ouverte...

**M. Colleaux.** — Si les drapeaux avaient été lacérés, j'aurais quitté La Louvière.

**M. Woeste.** — L'étranger a pris la parole dans une manifestation publique, et quand le public a appris que des clameurs antipatriotiques avaient été poussées dans cette manifestation, il y a eu comme un sursaut dans tout le pays. Immédiatement une manifestation solennelle a été organisée pour exprimer le dévouement des populations à la patrie et protester contre tous ceux qui ne voulaient pas tenir compte des vexations et des attentats dont la Belgique avait été la victime. L'opinion publique a voulu protester contre cet oubli d'un passé récent; elle a pensé qu'en ce moment encore le silence et la réserve s'imposaient. Aussi, une grande manifestation nationale a donc eu lieu.

Alors, on a organisé une contre-manifestation, ayant pour objet de réagir contre les républiques évidentes du sentiment public.

Cette contre-manifestation a pu se produire parce que nous jouissons, en Belgique, de grandes libertés; tout citoyen est libre de dire, même publiquement, des choses antipatriotiques. Mais voici que dans cette contre-manifestation, dirigée contre une manifestation patriotique, un ministre du Roi est apparu, non pas comme simple citoyen, mais comme ministre; il a parlé à ce titre et il a consenti qu'à côté de lui on déployât un drapeau sur lequel se trouvait l'emblème que vous connaissez. Nul ne peut croire que, malgré les explications que vous pourrez donner, ce spectacle d'un ministre à la tribune, protégé par cet emblème antinational, ne froisse pas le sentiment national. L'honorable ministre de la défense nationale est donc intervenu pour venger le patriotisme offensé, et il a bien fait.

On nous dit que c'est faire beaucoup d'honneur à un simple emblème. L'honorable M. Mathieu le défend, l'honorable M. Destrée le condamne; mais il n'en est pas moins vrai que cet emblème a été déployé dans une cérémonie publique sans que le ministre présent ait songé à protester et à faire enlever ce drapeau; et, dès lors, vous devez comprendre l'irritation qui a surgi de toutes parts. Le gouvernement a compris qu'il y avait pour lui un devoir impératif de ne pas s'associer à cet oubli des devoirs les plus élémentaires.

On nous dit que cet emblème figure depuis longtemps sur les drapeaux socialistes.

Je ne le savais pas, et j'avoue que j'ai quelque regret d'entendre le parti socialiste affirmer à la face du pays que cet emblème figure depuis

longtemps sur ses drapeaux. Mais puisqu'il en est ainsi, il est bon que le pays le sache.

Il est bon que le pays soit averti et que partout, dans les villes et dans les villages, on sache que cet emblème, contrairement à ce que croit l'honorable M. Destrée, est devenu véritablement l'un des emblèmes favoris du parti socialiste.

Mais, au surplus, autre chose est de voir qu'un semblable emblème soit soutenu par quelques particuliers et que ceux-ci, qui n'ont pas de responsabilité générale, le prennent sous leur égide; autre chose est de voir un représentant de la nation, ayant une responsabilité particulière, en raison du portefeuille qu'il détient, avoir l'air de couvrir de son patronage semblable excitation au désordre et à l'indiscipline. (*Tres bien! à droite.*)

On fait, dit l'honorable M. Destrée, beaucoup d'honneur, trop d'honneur à cet emblème. Celui-ci, a-t-il ajouté, est malheureux, il prêtait à l'équivoque; mais, d'après le ministre, est-il sérieux de discuter sur un emblème?

Là n'est pas la question. Voici à quoi vous devriez répondre: Cet emblème a été déployé à La Louvière par un parti politique, sous les yeux d'un ministre qui a pris la parole au cours de cette manifestation; cet emblème lui a servi en quelque sorte d'église et il n'a pas trouvé un mot pour le réprover.

**M. Lampens.** — Il a eu raison de ne pas le faire.

**M. Woeste.** — Il a eu raison, dit-on; mais... (*Interruptions diverses à l'extrême gauche.*)

**M. Lampens.** — Vous feriez mieux de vous excuser devant M. Janson des lettres que vous avez écrites pendant la guerre. (*Nombreuses interruptions à l'extrême gauche. — MM. Demblon et Lampens parlent au milieu du bruit.*)

**M. le président.** — Monsieur Lampens vous n'avez pas la parole; veuillez cesser vos interruptions.

**M. Woeste.** — Je n'ai rien compris du duo qui vient de se faire entendre. Mais je me demande ce que l'honorable M. Destrée, à part lui, pense de tout cela, alors qu'il vient à la tribune, comme si c'était au nom de la gauche socialiste, de désavouer l'emblème... (*Protestations à l'extrême gauche.*)

**M. Souplit.** — Il ne l'a pas désavoué.

**M. Woeste.** — Vous m'interrompez; mais ne croyez pas qu'en le faisant vous me déplaisiez. Ah! sans doute, je regrette pour le pays qu'il en soit ainsi; je regrette qu'il se trouve une fraction de Belges qui prennent cet emblème sous leur protection, alors qu'il représente des idées que je crois contraires au patriotisme; mais il n'en est pas moins vrai que, par là même, toute la campagne que l'honorable M. Destrée a souflée contre nous est supprimée par les interruptions qui viennent de se multiplier, qu'il n'en reste rien: il est désavoué par ses amis! (*Rires ironiques à l'extrême gauche.*)

Vous riez? Il en est cependant ainsi; et peut-être l'honorable M. Destrée comprendra-t-il lui-même la nécessité de donner un démenti à ceux qui se prononcent ouvertement contre les idées qu'il a défendues.

Mais, nous dit-on, il y a ici une grande idée morale, et l'honorable M. Destrée nous demandait: Qui donc, parmi nous, n'est pas pour le désarmement? Y a-t-il une thèse plus patriotique que celle-là? Ne devrions-nous pas tous désirer que les guerres prennent fin?

Ah! si la question se posait ainsi, si telle avait été la question d'hier, si telle était la question d'aujourd'hui, si telle devait être nécessairement la question de demain, il n'y aurait plus à cet égard de dissentiments dans cette Chambre. Mais quels sont les faits? Pendant la guerre, durant plus de quatre années, la Belgique a vécu sous le talon de l'étranger.

**M. Demblon.** — Et des exploités belges!

**M. Carlier.** — C'est le défenseur du remplacement qui parle! C'est l'homme qui a fait que nous n'avons pas eu une armée capable de nous défendre et il a l'audace de rappeler que la Belgique fut opprimée par l'étranger pendant quatre ans. (*Protestations à droite.*)

**M. Woeste.** — Vous m'obligez à ouvrir une parenthèse pour dire aux interrupteurs que j'ai été un de ceux qui ont voté et défendu la loi de 1913...

**M. Carlier.** — Trop tard! Rappelez-vous vos affichettes montrant les anticléricals partisans d'envoyer tout le monde à la caserne, et vous n'avez pas famille.

**M. Woeste.** — Laissez donc! J'ai voté la loi de 1915, dis-je, alors que les socialistes ont voté unanimement contre.

**M. Demblon.** — Votre classe a aidé souvent les Allemands et ne poursuit pas leurs fournisseurs! (*Protestations à droite*)

**DES MEMBRES À DROITE :** A l'ordre!

**M. Woeste.** — Je prie mes amis de ne pas insister. Je passe à l'écoté de cet outrage, et les interruptions ne m'empêcheront pas de conserver mon sang-froid et de rester maître de ma parole.

Donc, on a dit : C'est une grande thèse que la thèse du désarmement, et l'emblème que vous stigmatisez n'a pas d'autre but que de symboliser cette thèse. Messieurs, autre chose est de travailler par ses efforts au désarmement de toutes les nations qui nous entourent; à ce point de vue, nous sommes d'accord avec vous pour désirer le désarmement; mais ces nations ne désarmaient pas hier; elles ne semblent pas — tout au moins quelques-unes — vouloir désarmer aujourd'hui. Ecoutez leurs orateurs, lisez les organes de leur presse; il n'y a qu'un mot qui se retrouve dans la bouche de tous, c'est le mot : revanche!

**M. Carlier.** — Vous auriez mieux fait de lire cette presse avant la guerre.

**M. Woeste.** — Et contre qui cette revanche s'exercerait-elle éventuellement? Mais contre la Belgique en premier lieu! (*Interruption de M. Carlier.*) Et c'est à ce moment-là qu'on se livre non pas à une manifestation individuelle, mais à une manifestation d'ensemble pour recommander aux soldats de briser leurs armes, alors que si nous étions de nouveau aux prises avec les attentats qui se sont produits de 1914 à 1918, ces armes devraient servir à défendre nos familles, nos foyers, nos personnes, nos institutions, notre civilisation. (*Interruptions diverses à l'extrême gauche.*) On comprend que les accès d'indignation de l'honorable premier ministre et de l'honorable ministre de la défense nationale soient justifiés au delà de toute mesure.

Messieurs, nous sommes saisis d'un ordre du jour. Cet ordre du jour, qui est signé de MM. Destrée et Vandervelde, est précisément l'expression des habiletés dont je parlais tout à l'heure.

Il renferme deux paragraphes.

Sur le premier, il ne peut y avoir de difficulté; il porte : « Affirmant la nécessité de la défense nationale, et repoussant toute invitation à l'indiscipline et à la désertion... »

**M. Carton de Wiart,** ministre de l'intérieur. — C'est très bien dit. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

**M. Woeste.** — C'est fort bien dit, mais alors comment expliquer que l'emblème dont il s'agit soit arboré dans des manifestations publiques, qu'il soit en quelque sorte déployé comme un palladium et que, dans cette enceinte même, sinon l'honorable M. Destrée, du moins, je crois, la majorité de ses amis, persistent à le défendre?

Quoi qu'il en soit, s'il n'y avait que ce paragraphe, nous pourrions voter l'ordre du jour. Mais il y a un second paragraphe disant :

« Affirmant, d'autre part, sa volonté de poursuivre la réorganisation démocratique de l'armée, et de seconder les efforts pour le désarmement général. »

C'est précisément ici qu'une équivoque éclate de nouveau. Car vous ne pouvez pas séparer le second alinéa des événements de La Louvière et de la défense qui en a été prise dans cette enceinte. Nous rallier dans ces conditions à un second paragraphe de l'ordre du jour dont il s'agit, ce serait manifestement...

**M. Carlier.** — Supprimer toute parade électorale.

**M. Woeste.** — ... donner raison au parti que nous combattons aujourd'hui et qui a commis à La Louvière les actes regrettables et odieux contre lesquels nous protestons.

**M. Uytroever.** — Vous dites là chose que vous ne croyez pas.

**M. Woeste.** — D'accord avec l'honorable M. Begerem, j'ai l'honneur de déposer l'ordre du jour que voici :

« La Chambre, approuvant les explications de M. le premier ministre et de M. le ministre de la défense nationale et s'y associant.

» Passe à l'ordre du jour. » (*Rires et interruptions à l'extrême gauche.*)

Vous n'approuvez donc pas cet ordre du jour? Votre désaveu en est la justification.

Ce qui nous détermine, dans les circonstances actuelles, à soutenir le gouvernement, c'est que nous lui rendons cet hommage que, dans un

moment extrêmement pénible pour lui, il a rempli son devoir, tout son devoir, le devoir qui incombait, je ne dis pas seulement à des ministres du Roi, mais à des patriotes qui, étant investis de mandats publics, ont conscience de leur responsabilité qu'ils ont vis-à-vis de la nation et qui entendent lui parler un langage ferme et patriotique de manière à pouvoir rallier, non pas autour du drapeau rouge avec son emblème, mais autour du drapeau national tous ceux qui ont le souci de l'avenir de notre patrie. (*Vifs applaudissements à droite. — Exclamations ironiques à l'extrême gauche.*)

**M. le président.** — Messieurs, nous sommes saisis d'un deuxième ordre du jour présenté par MM. Woeste et Begerem...

**M. Hymans.** — Est-ce l'ordre du jour de M. Woeste dont vous parlez?

**M. le président.** — Oui, je lirai ensuite le vôtre.

**M. Hymans.** — Je suis en train de le modifier. (*Rires et interruptions à l'extrême gauche.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Hymans.

**M. Hymans.** — Messieurs, après ce long débat, je m'efforcerais d'être bref et d'en revenir à la seule question qui soit posée devant la Chambre. Ce n'est évidemment pas sans quelque émotion que l'on voit disparaître un ministère qui occupait le pouvoir depuis de longs mois. C'était un ministère d'union; il a accompli des choses utiles; je ne lui ai pas marchandé mon concours.

Ce ministère, messieurs, reposait sur un pacte qui imposait à tous les membres qui en faisaient partie une certaine communauté, une certaine solidarité de pensée et d'action. Ce pacte exigeait que tous les ministres accomplissent ensemble certains actes communs; il exigeait aussi que les ministres s'abstinsent de certains actes qui étaient de nature à créer entre eux des divisions profondes.

Il est des actes qui atteignent, qui détruisent la solidarité indispensable au maintien d'un gouvernement, qui rendent la collaboration impossible entre des hommes d'opinion différente. Il est impossible à notre sens, au sens de la grande majorité de la Chambre, et, permettez-moi de vous le dire, au sens de la grande opinion publique, de ne pas considérer comme une rupture de la solidarité ministérielle la remise, sous le patronage et en présence d'un ministre socialiste, d'un drapeau portant un emblème que nous considérons comme blessant pour le sentiment national, qui nous répugne et que nous répudions.

Lorsque M. Devèze a appris que M. Anseele, membre du gouvernement dont il fait partie, était allé à La Louvière présider à cette cérémonie et l'avait rehaussée de son prestige, il devait naturellement déclarer que la solidarité ministérielle était gravement compromise, refuser de laisser engager sa responsabilité de ministre de la défense nationale et demander que l'on choisît entre M. Anseele et lui.

**M. Carlier.** — Bluff électoral! Rien que cela!

**M. Hymans.** — Quant à nous, devant la Chambre et devant le pays, nous déclarons que nous approuvons complètement l'attitude de M. Devèze. (*Très bien! Applaudissements à gauche.*)

**M. Carlier.** — Bluff électoral! Rien d'autre!

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — Je déplore que vous prêtiez à vos collègues des mobiles aussi bas.

**M. Huysmans.** — Ce n'est que cela.

**M. Hymans.** — Le pacte a été rompu par les ministres socialistes. (*Vives protestations à l'extrême gauche.*)

**M. Huysmans.** — Il l'a été par vous!

**M. Hymans.** — Il y a quelque temps tout de même, laissez-moi le dire, que la solidarité ministérielle paraissait ébranlée. (*Nouvelles protestations sur les mêmes bancs.*)

J'ai assez souvent montré la fidélité avec laquelle je tenais à servir un gouvernement que je considérais comme un gouvernement d'union nationale pour avoir le droit, aujourd'hui, de dire ma pensée en toute sincérité.

Je disais que vous avez rompu le pacte. D'ailleurs, depuis un certain temps, certains faits, qui, de la part de gens aussi habiles que vous, n'étaient pas toujours d'inconscientes maladresses, avaient inquiété l'opinion publique. Vous avez trop souvent laissé croire, et peut-être à dessein, que la maison du gouvernement était à vous, que le gouvernement se personnifiait en vous, que vous étiez les maîtres. (*Bruit.*) Mais laissez-moi

cela, car je n'entends pas discuter le programme d'un gouvernement futur et je n'entends pas faire ici un discours de politique générale. Je veux me renfermer dans l'incident.

Je constate — et personne ne me démentira — que nous avons entendu aujourd'hui du côté de l'extrême gauche une série de discours dans lesquels on a plaidé avec une singulière humilité les circonstances atténuantes. (*Très bien! à gauche. — Exclamations et protestations à l'extrême gauche.*)

Nous avons eu, et le public aura cette impression, que vous regrettez profondément la maladresse commise, et que vous avez cherché à l'atténuer au cours de cette séance. Vous avez essayé de créer une équivoque sur les questions que l'incident soulève. Vous êtes venus nous dire : Nul plus que nous n'est partisan d'une solide organisation de la défense nationale. (*Colloques entre divers membres de la gauche et de l'extrême gauche.*)

**M. Carlier.** — Voilà M. Masson qui ne cesse d'interrompre.

**M. Masson.** — Je n'ai fait qu'une interruption, mais elle vous a touché. Elle en valait dix. (*Rires à gauche.*)

**M. le président.** — Je prie MM. Masson et Carlier de laisser continuer M. Hymans.

**M. Hymans.** — Je disais que la politique que vous avez défendue aujourd'hui, dans cette enceinte, est une politique de constante équivoque. Vous avez dit que vous voulez une forte et solide réorganisation de la défense nationale. Je vous réponds que vous désorganisez la défense nationale par le service de six mois. (*Violentes protestations à gauche et à l'extrême gauche. — Applaudissements à gauche.*)

**M. Bologne.** — Nous vous attendons à la démonstration.

**M. Huysmans.** — Paul Janson et Emile Feron ont demandé cette réforme avant nous.

**M. Hymans.** — Vous avez dit ensuite que l'emblème, qui figure sur vos drapeaux depuis je ne sais combien d'années...

UNE VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : Depuis trente ans.

**M. Hymans.** ... n'a aucune signification.

DES VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : Si! si! cela signifie la paix.

**M. Hymans.** — Oseriez-vous sérieusement persister dans cette interprétation!

DES VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : Evidemment!

**M. Hymans.** — L'honorable M. Destrée lui-même a été obligé de confesser que votre emblème est un emblème malheureux, parce qu'il a deux sens. J'ajoute, quant à moi, que c'est précisément parce qu'il est équivoque et à double sens que vous l'avez adopté! (*Exclamations à l'extrême gauche.*) Vous l'avez adopté parce que vous êtes réduit aujourd'hui à jouer, dans ce pays, une politique de double jeu. Voilà la vérité! (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

**M. Plérard.** — Vous ne parlez pas toujours ici comme à Genève.

**M. Hymans.** — Et de la sorte vous pouvez tourner vers une partie de l'opinion publique, une fière physionomie de patriote, et vers l'autre, le masque révolutionnaire! (*Applaudissements à droite et à gauche.*)

**M. Bologne.** — Quand le pays est en danger, nous sommes patriotes, mais nous ne le sommes pas à votre manière quand il n'y en a pas. (*Exclamations et interruptions à gauche et à droite.*)

**M. Hymans.** — Personne ne songe à contester votre patriotisme.

**M. Bologne.** — Mais si, vous le faites!

**M. Hymans.** — Non, messieurs, si nous devons, dans cette Chambre, parce que nous sommes en désaccord grave sur des questions politiques, nous soupçonner de mobiles infâmes, la vie parlementaire deviendrait impossible.

**M. Carlier.** — C'est vous qui commencez.

**M. Hymans.** — Je dénonce une des habiletés ou, si l'on veut, une des faiblesses de votre politique. Vous pouvez, et j'en suis convaincu, aimer votre pays; vous pouvez, j'en suis convaincu, être prêt à lui faire de grands sacrifices, mais vous avez en matière militaire une politique — et c'est de politique que nous avons à discuter dans cette Chambre et non de sentiments — que nous considérons comme néfaste pour le pays.

**M. Carlier.** — Néfaste pour vos intérêts et vos coffres-forts!

**M. Hymans.** — C'est sur cette politique que nous sommes en désaccord.

**M. Eekelers.** — Nous sommes en désaccord sur bien d'autres points.

**M. Hymans.** — A M. Mathieu, qui s'est vaillamment battu, et à tous ceux d'entre vous qui ont donné de beaux exemples de sacrifice et de dévouement et qui défendent le service de six mois, je ne dis pas : Vous êtes de mauvais patriotes, mais je dis : Vous pratiquez une politique funeste à votre pays...

**M. Carlier.** — Nous avons plus conscience de nos responsabilités que vous.

**M. Hymans.** — ... et j'ajoute : Vous empoisonnez l'esprit public en promenant par les rues des drapeaux portant un emblème tel que celui qui nous a été décrit. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Cela est si vrai que l'honorable M. Destrée l'a confessé...

UNE VOIX A L'EXTRÊME GAUCHE : Nous n'avons rien confessé du tout.

**M. Hymans.** — ... dans des interviews et tout à l'heure à la tribune, en termes frappants.

Que diriez-vous demain si quelque conscrit, refusant d'accomplir son devoir, s'insurgeait contre ses chefs et brisait ses armes, et le jour où il aurait à répondre de ses actes devant le tribunal venait, en guise de défense, déclarer qu'il n'a fait que trahir en actes le symbole inscrit sur un drapeau remis par un membre du gouvernement belge! (*Très bien! très bien! et applaudissements à droite et à gauche. — Bruit à l'extrême gauche.*)

**M. Carlier.** — Ce que vous dites est indigne de votre part!

**M. Van Belle.** — Qu'avons-nous fait en 1914?

**M. Hymans.** — Quel est l'homme raisonnable...

**M. Eekelers.** — C'est M. Devèze! (*Rires à l'extrême gauche.*)

**M. Hymans.** — En tout cas, ce n'est pas vous! (*Rires sur les bancs libéraux.*) Quel est l'homme raisonnable qui, voyant cette image, dira : Ce soldat en uniforme qui brise son fusil, c'est le symbole de la paix, c'est le symbole du désarmement général, c'est le symbole de la réconciliation des peuples! (*Hilarité à droite et sur les bancs libéraux.*)

Brodez donc sur vos drapeaux une noble image de femme symbolisant la paix ou, si vous préférez une allégorie masculine, que ce soit l'effigie d'un ange portant une palme ou un rameau d'olivier! (*Rires.*)

**M. Carlier.** — Nous y mettrons le portrait du petit caporal. (*Rires sur les bancs socialistes.*)

**M. Hymans.** — Il ne faut pas se dissimuler le sentiment qui règne dans le pays : le pays a besoin de clarté, de sincérité et de netteté. L'équivoque sent mauvais; elle décompose l'esprit public! Et nous en avons assez! (*Très bien! sur les bancs libéraux.*)

**M. Carlier.** — Ce qui sent mauvais, c'est votre battage électoral, indigne d'un homme d'Etat!

**M. Hymans.** — Il y a une autre équivoque. Vous prétendez vous représenter comme les amis de la paix, nous comme les amis de la guerre. Dans le discours prononcé l'autre jour par M. Anseele, je lisais cette phrase extraordinaire qui a dû étonner M. Jaspar, ministre des affaires étrangères : « La seule question qui se pose est celle-ci : Quelle sera notre politique extérieure? Sera-ce une politique extérieure orientée vers la concorde ou la discorde, vers la paix ou vers la guerre? »

Je n'imagine pas que la politique de M. Jaspar doive nous conduire à la guerre! Je ne m'imagine guère un seul membre de cette Chambre qui souhaite la guerre, dépeinte par M. Destrée en termes dramatiques qui en reflètent toutes les horreurs. (*Bruit prolongé.*)

Nous voulons une politique conduisant au rétablissement de la paix dans le monde. (*Vifs applaudissements à gauche et à droite.*)

**M. Carlier.** — Vous êtes partisan du bloc bourgeois!

**M. Hymans.** — Mais il nous suffit de regarder l'Europe et l'état du monde pour avoir la conviction — cette conviction est partagée par tous les hommes d'Etat, par les pacifistes de tous les pays, et par exemple par M. Branting, chef du cabinet socialiste de Suède — que, dans l'atmosphère actuelle, on ne peut encore réaliser cet idéal auquel nous aspirons de toute notre âme : le désarmement.

**M. Carlier.** — Nous le savons aussi bien que vous!



**M. Hymans.** — Personne d'entre nous ne songe à établir en Belgique des institutions militaires inutiles, qui entraveraient notre reconstitution économique et qui feraient peser un fardeau excessif sur les populations. Nous voulons faire ce qui est nécessaire, ni plus ni moins, pour garantir la sécurité du pays. Voilà notre sentiment. Je pense avoir dissipé, à cet égard, l'équivoque dont je parlais tantôt.

Je passe à la dernière. Vous dites : Nous avons bien le droit, nous autres ouvriers, de faire de l'internationalisme. Les gouvernements font de l'internationalisme. Pourquoi les ouvriers n'en feraient-ils pas ? Tout le monde, en ce moment, fait de l'internationalisme. Oui, il y a un certain internationalisme rationnel et qui est nécessaire, et nul ne songe à empêcher les délégués des ouvriers de se voir, de causer, de conférer et de se concerter sur leurs intérêts. Mais, messieurs, vous avez donné à vos idées internationalistes, dans ces derniers temps, une représentation symbolique et personnelle qui a profondément froissé le sentiment belge. Vous avez invité à La Louvière — et ce fut le point de départ de ces manifestations qui ont de plus en plus irrité le sentiment public — des hommes politiques étrangers en vue de délibérer avec vous sur des questions économiques. (*Protestations à l'extrême gauche.*)

**M. Mansart.** — Nous n'avons pas délibéré avec eux. Ils devaient seulement exposer ce qui se passe dans leur pays au point de vue du contrôle ouvrier.

**M. Hymans.** — Vous avez notamment invité un Allemand à venir discuter avec vous certaines questions économiques.

Eh bien, messieurs, c'est votre affaire. Cela ne regarde personne. Mais, quand vous avez promené, dans une parade publique, un homme politique allemand...

**M. Mansart.** — Ce n'est pas exact.

**M. Carlier.** — Vous n'y étiez pas !

**M. Demblon.** — Ce n'est pas exact, mais, fût-ce même exact, c'eût été notre droit !

**M. Hymans.** — ... vous avez choqué le sentiment du pays, et ce qui le démontre, ce sont les réactions qu'a provoquées cette parade maladroite, cette parade offensante.

Si le pacte sur lequel reposait le gouvernement est déchiré, c'est vous qui en avez la responsabilité. (*Protestations sur les bancs socialistes.*) Vous n'avez pas compris les devoirs de solidarité qui vous incombent. Vous avez oublié les égards que vous deviez aux autres opinions représentées dans le cabinet. Vous vous êtes conduits en maîtres, et maintenant, vous voilà sortis du gouvernement !

**M. Eekelers.** — Comme vous ! (*Rires.*)

**M. Hymans.** — Laissez-moi vous dire, par expérience, que c'est là un malheur dont on se remet bien vite.

Il reste donc au gouvernement des ministres qui appartiennent à deux opinions politiques...

**M. Destrée.** — A une seule classe.

**M. Hymans.** — Pour ma part, je ne fais pas cette distinction...

**M. Lemonnier.** — Certains députés socialistes sont des bourgeois.

**M. Carlier.** — Vous représentez les partis bourgeois.

**M. Franck, ministre des colonies.** — Nous représentons aussi des ouvriers.

**M. Carlier.** — Existe-t-il des ouvriers libéraux ?

**M. Franck, ministre des colonies.** — Certainement, et j'en représenterai encore beaucoup plus aux élections prochaines.

**M. Doms.** — Il n'y a que l'élection qui vous hante.

**M. Franck, ministre des colonies.** — Mais non ; mais je rectifie une erreur.

**M. Hymans.** — Je me refuse, messieurs, à faire cette distinction. Cette division de la société en classes sur laquelle M. Destrée faisait reposer tout à l'heure toute notre vie politique est absurde. M. Destrée et moi, M. Vandervelde et moi, nous appartenons à la même catégorie sociale.

**M. Destrée.** — Nous défendons des intérêts différents.

ANN. PARL. — CH. DES REPR. — SESSION ORDINAIRE DE 1920-1921.

**M. Hymans.** — Un certain nombre de voix ouvrières ont contribué à mon élection.

**M. Carlier.** — Si peu !

**M. Hymans.** — Mais, messieurs, vous recueillez aussi des voix bourgeoises, et vous y attachez quelque prix, je pense, et quant à nous, nous faisons appel aux voix ouvrières. Et quand nous considérons des parlements étrangers comme le parlement britannique et le parlement français, parlements de pays à suffrage universel où sont établies de vieilles démocraties, que voyons-nous ? Nous voyons de vastes majorités parlementaires qui ne sont pas socialistes, qui ne sont pas des majorités de classe et qui sont élues par des ouvriers et par des paysans. (*Bruit.*)

J'ai la conviction profonde qu'un jour viendra où les hommes et les femmes de la classe ouvrière belge, lorsque leur éducation politique sera complète, répudieront les doctrines que vous leur avez enseignées et auxquelles vous aurez peut-être déjà renoncé vous-mêmes.

Ce que je voulais dire, c'est ceci : qu'il y a désormais au ministère des hommes représentant deux partis politiques ; ce n'est pas une coalition. L'honorable M. Carton de Wiart l'a dit, et l'honorable M. Devèze l'a répété.

C'est un ministère morcelé qui, par suite du départ de quatre de ses membres, reste quelques semaines au pouvoir pour administrer les affaires...

**M. Carlier.** — Et surtout pour faire les élections.

**M. Hymans.** — ...jusqu'à ce que le suffrage universel se soit prononcé.

C'est ainsi que nous envisageons la situation, et je résume notre pensée en un ordre du jour qui reprend, en les modifiant, certains passages de l'ordre du jour de MM. Vandervelde et Destrée.

**M. Carlier.** — C'est celui de M. Woeste, sans doute.

**M. Hymans.** — Souffrez que je vous dise que je me suis permis, comme d'habitude, de le rédiger sans consulter l'honorable ministre d'Etat. Voici cet ordre du jour :

« La Chambre, affirmant la nécessité de la défense nationale et réprochant toute incitation à l'indiscipline et à la désertion ;

« Affirmant, d'autre part, sa volonté de poursuivre une réorganisation démocratique de l'armée répondant aux exigences actuelles de la défense nationale et de seconder les efforts pour le désarmement général ;

« Désapprouve la présence d'un membre du gouvernement à une manifestation devant être nécessairement considérée comme contraire à l'esprit de discipline dans l'armée et à la notion du devoir envers la patrie ;

» Passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est signé par deux anciens ministres de la guerre, MM. Masson et Janson, ainsi que par moi-même. (*Très bien ! Applaudissements sur les bancs libéraux.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Vandervelde.

**M. Vandervelde.** — L'ordre du jour que vient de présenter l'honorable M. Hymans et qui porte la signature de deux anciens ministres de la guerre ne diffère pour ainsi dire du nôtre que sur un point. Il supprime après les mots : « réorganisation de l'armée », le mot « démocratique ».

C'est ce qui lui donne toute sa signification. (*Protestations sur les bancs libéraux.*)

Je dois reconnaître, messieurs, que j'ai hésité quelque peu à prendre la parole. Il est toujours difficile, quand on a pendant longtemps fait partie d'un gouvernement, d'en sortir pour se dresser contre ses collègues d'hier.

D'autre part, je me souviens que si les paroles sont des semences, les actes sont des mâles, et toutes les paroles que nous prononcerons ici ne changeront rien à l'acte sur lequel, d'ici quelque temps, la souveraineté populaire aura à se prononcer.

L'honorable M. Hymans dit que c'est nous qui avons rompu le pacte. Je suis obligé de m'inscrire en faux contre pareille affirmation. Que s'est-il passé ? On nous cherche, que l'honorable M. Hymans me permette de le dire, une mauvaise querelle. Prenant prétexte d'un incident qui n'avait même pas retenu l'attention de notre honorable collègue M. Anseele, M. Devèze a mis le gouvernement en demeure de choisir entre sa personne et celle de M. Anseele. Le gouvernement n'a pas hésité, et son chef a enjoint à M. Anseele de donner immédiatement sa démission.

**M. Carton de Wiart**, ministre de l'intérieur. — Je demande la parole.

**M. Vandervelde**. — Nous lui avons immédiatement répondu que nous y joignons la nôtre, rendant ainsi à notre collègue un témoignage d'affectueuse et de fraternelle solidarité. (*Vives approbations sur les bancs socialistes.*)

Nous sommes partis, le pacte est déchiré! Et nous nous retrouvons parmi nos amis, heureux de l'œuvre accomplie pendant trois ans, car ensemble, messieurs, nous avons cet orgueil de le dire, nous avons fait que la Belgique est désormais une démocratie, ensemble nous avons réparé la longue injustice d'un demi-siècle de servitude, en réalisant une législation sociale qui manquait presque totalement à notre pays. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Ensemble, nous avons réparé une autre injustice, non moins flagrante et non moins criante. Nous avons reporté en partie sur la classe maîtresse les charges fiscales qui avant la guerre pesaient avant tout sur la classe des travailleurs. (*Approbation sur les bancs socialistes.*)

Et c'est cela que dans certains milieux on ne nous pardonne pas. (*Nouvelle approbation sur les mêmes bancs*)

C'est cela qui a suscité depuis quelques mois la campagne qui a commencé dans la presse et qui, à la veille des élections, commence au parlement. C'est alors que l'on nous a cherché querelle, prenant prétexte les incidents de La Louvière.

On a dit que, dans une parade qui devait choquer la conscience publique, nous avions organisé une manifestation en faveur d'un Allemand. Mensonge ! On a dit que nos amis avaient souillé et déchiré le drapeau national. Mensonge ! On dit aujourd'hui que nous avons laissé arborer un emblème qui signifie l'appel à l'indiscipline et à la désertion. Mensonge !

Et pourquoi tout cela? Pourquoi? Parce que, sous ces prétextes, il y a des réalités.

On espère, on veut arrêter l'œuvre de réforme qui se poursuivait depuis la guerre, empêcher qu'à l'heure où nous engrangeons la moisson, la classe ouvrière profite de ce qu'elle a conquis. (*Protestations à gauche à droite.*)

**M. Delvigne**. — C'est ainsi.

**M. Vandervelde**. — Ce qu'on veut, c'est rendre inefficace demain, c'est énerver la loi des huit heures.

**M. Van Wallegghem**. — Tout est là, la campagne de presse actuelle en est le signe marquant.

**M. Vandervelde**. — Ce qu'on veut, c'est enlever demain à la classe ouvrière le morceau de pain que lui donne le fonds de crise!

DES MEMBRES A L'EXTRÊME GAUCHE : C'est bien cela !

**M. Vandervelde**. — Ce qu'on veut, c'est, quand il s'agira de voter demain de nouveaux impôts, faire peser ceux-ci, cette fois, sur les travailleurs; ce qu'on veut, c'est rendre à la bourgeoisie la primauté entière à laquelle elle a dû renoncer lorsque, au lendemain de la guerre, il s'est agi de reconstruire le pays.

Eh bien, messieurs! allez-y, mais permettez-moi de vous donner un conseil : n'exagérez pas, n'allez pas trop fort, ne forcez pas votre talent, monsieur le ministre de la défense nationale. (*Rires à l'extrême gauche.*)

Je recevais ce matin de mon ami Branting, premier ministre de Suède, une lettre où il me disait : « Notre succès aux dernières élections a dépassé toutes nos espérances, et nous l'attribuons surtout au fait que nos adversaires, en menant contre nous leur campagne, ont donné à la classe ouvrière l'impression et la crainte qu'on voulait revenir sur les réformes qu'elle avait conquises. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Je sais que mes collègues d'hier qui siègent encore au banc du gouvernement n'ont pas renoncé à leurs convictions démocratiques; je pense même qu'il en est qui espèrent que dans quelques semaines, après nous avoir insultés, outragés, diffamés, calomniés, les partis bourgeois trouveront en nous des collaborateurs pour des œuvres nouvelles de restauration nationale. Eh bien ! à ceux-là je dis : Vous vous trompez. Il y a des situations qui ont leur logique. *Fata volentes ducunt volentes sequuntur.* Vous irez jusqu'au bout, et ce bout, c'est la collaboration bourgeoise.

**M. Janson**. — Non, non!

**M. Vandervelde**. — Après Bruxelles, Liège; après Liège, le gouvernement. Vous êtes à votre banc jusqu'aux élections prochaines; vous

êtes condamnés à faire campagne ensemble, et, ensemble, vous serez jugés. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Quant à nous, comme je le disais tout à l'heure, nous revenons à notre banc. Je me souviens qu'en cette même salle, le 4 août 1914, on est venu me chercher en disant que le pays avait besoin de tous ses enfants pour le défendre.

**M. Mansart**. — Et nous n'avons pas marchandé.

**M. Vandervelde**. — Je n'ai répondu qu'un mot : J'accepte, sans conditions. Depuis lors, nous avons servi le pays.

Nous continuerons à le servir. Mais si par une justice qu'on nous rendra, c'est que nous sommes toujours restés nous-mêmes. A quoi servirait-il de conquérir le monde si nous devions perdre notre âme?

M. Hymans disait tout à l'heure : « Votre politique trahit un double jeu. » Non, messieurs, elle ne trahit pas un double jeu; elle trahit un double souci; une double préoccupation. Nous avons eu la préoccupation de servir le pays. Nous vous avons aidés à le défendre, nous nous sommes associés à vous pour le reconstruire, pour le restaurer, pour faire une Belgique plus grande et plus belle, mais nous avons, en même temps, eu le souci de faire tout ce qui était en notre pouvoir d'hommes pour que le monde ne revole plus les horreurs qu'il a connues pendant quatre ans!

Nous avons mené et nous menons le combat pour la paix. Nous voulons que les nations ne se dressent pas les unes contre les autres, mais que les peuples et surtout les travailleurs se rapprochent pour fonder la paix, la paix solide et la paix définitive. Et aujourd'hui comme hier, nous menons ce combat en disant à la classe ouvrière : Le pacte est rompu. On prend l'offensive contre vous. Debout les ouvriers, debout les travailleurs, pour la paix, pour le socialisme! (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche. L'orateur reçoit les félicitations de ses amis politiques.*)

**M. le président**. — La parole est à M. le premier ministre.

**M. Carton de Wiart**, ministre de l'intérieur. — Messieurs, si je reprends un moment la parole, ce n'est pas pour faire un discours, mais pour répondre à une question qui a été nettement et à plusieurs reprises posée au cours de ce débat : Qui a dénoncé, qui a rompu le pacte d'union?

Messieurs, nul n'a été dès le premier jour de la guerre, et nul n'est encore, j'ose le dire, mais avec des réserves que l'expérience m'impose, plus que moi le partisan convaincu et fervent d'une collaboration des partis, écartant ce qui peut les diviser, accentuant ce qui peut les unir afin de travailler en commun au relèvement du pays. Je crois que pendant ces onze mois de collaboration — et mes collègues démissionnaires me rendront peut-être cette justice — j'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour que ce pacte demeurât entre nous dans son exécution quotidienne ce qu'il était dans notre esprit lorsqu'il avait été conçu. Cela ne fut pas toujours facile, notamment vis-à-vis d'un homme aussi arrêté dans ses doctrines que l'éminent chef de l'internationale qui vient de se rasseoir. (*Rires à droite.*) J'ajoute que cela ne fut pas toujours facile non plus du côté de mes amis, et que j'ai dû, maintes fois, m'exposer à leurs reproches de faiblesse ou de conciliation excessive. (*Rires à gauche.*) Ces critiques, je les ai acceptées volontiers, avec le désir de maintenir une union dont je voyais très bien les avantages pour le pays. Aussi, lorsque je reçus avant-hier, la lettre de l'honorable ministre de la défense nationale, qui me signalait un incident assurément grave, et qui aurait été considéré comme tel par un chef du gouvernement dans n'importe quel pays du monde... (*Très bien ! à gauche et à droite.*)

A L'EXTRÊME GAUCHE : Allons donc !

**M. Carton de Wiart**, ministre de l'intérieur. — ... tout mon espoir, en m'adressant à l'honorable M. Anseele, était d'apprendre par lui qu'il n'y avait là qu'un malentendu et que la distribution de ce fâcheux emblème avait été faite à son insu. Mais, avec une loyauté parfaite, et sans songer à aucune échappatoire, l'honorable M. Anseele m'a donné l'explication dont j'ai textuellement fait part à la Chambre afin qu'elle eût, comme moi, tous les éléments d'appréciation dans une telle conjoncture.

Que devait faire, dites-moi, un gouvernement soucieux de faire respecter l'autorité dont il est investi, attentif à s'acquitter du mandat que la nation, par son chef, lui a confié, et qui est notamment de ne pas laisser fléchir dans l'esprit public le sens du devoir et de la discipline militaire? Je pose la question à tout homme réfléchi. Quel que soit mon désir de maintenir une union dont je suis le premier à reconnaître

l'utilité, ne devais-je pas conclure que l'erreur commise à La Louvière, erreur que l'on ne veut ni reconnaître ni regretter, portait atteinte à un des principes essentiels qui étaient le ciment même de l'union contractée? Est-ce donc rompre un tel pacte d'union que d'exiger la fidélité à ces principes essentiels du rôle d'un gouvernement en vue desquels cette union avait été conclue? (*Très bien! à droite et à gauche.*)

Sous le cabinet précédent, un ministre, un de mes amis personnels, M. Renkin, s'en fut un jour à Marche et y prononça un grand discours politique.

Ce discours parut au premier ministre de l'époque ne pas pouvoir cadrer avec les idées qui constituaient le programme de son gouvernement en matière extérieure et intérieure. Que fit mon honorable prédécesseur? Il estima — et c'était assurément son droit — devoir faire remarquer à ce collaborateur qu'il avait choisi, le désaccord que révélait son discours de Marche, et ce désaccord ne lui ayant pas semblé éclairci par des explications suffisantes, eh bien, on se sépara sans acrimonie de part ou d'autre.

**M. Huysmans.** — Il n'y a aucune analogie.

**M. Carton de Wiart,** ministre de l'intérieur. — Messieurs, je n'ai pas songé un seul instant — et je fais allusion à une expression aussi injuste que blessante que j'ai entendu répéter à plusieurs reprises au cours de ces débats — mettre hors du ministère l'honorable M. Vandervelde, l'honorable M. Wauters et l'honorable M. Destrée. Ceux-ci ont littéralement pris la porte eux-mêmes. Il résultait cependant de l'opinion, confiée par M. Destrée à la presse, qu'il n'était pas loin de partager mon sentiment sur le caractère fâcheux de l'emblème qui a causé tout ce mal.

Si ces honorables membres estimaient, s'ils estiment encore, ainsi que M. Destrée vient de nous le dire, que la politique d'union nationale et démocratique, que nous avons poursuivie en commun, est une nécessité, pourquoi donc se sont-ils spontanément retirés de ce ministère d'union sans que rien les obligeât? Pourquoi n'ont-ils pas imité les membres catholiques du cabinet Delacroix lors de la retraite de M. Harmignie et de M. Renkin? Et comment, s'ils ont jugé convenable de donner une démission que personne ne leur demandait, pourraient-ils accuser leurs collègues d'avoir rompu un pacte d'union dont nous réclamions, au contraire, la stricte et loyale exécution? (*Très bien! sur de nombreux bancs.*) L'argument de solidarité peut intéresser leurs vues d'hommes de parti. Ce n'est pas un argument d'ordre national. (*Nouvelle approbation.*) Vo: à comment se pose la question, et pas autrement!

Messieurs, l'honorable M. Destrée nous a dit et répété qu'il ne faut pas grossir tous ces incidents, et il est monté à la tribune, non sans solennité, afin de l'affirmer. Messieurs, je ne suis pas monté à la tribune pour vous indiquer les proportions véritables de cette affaire et je ne suivrai pas l'honorable membre dans l'examen conjectural de ses conséquences. Ces conséquences, elles appartiennent à l'avenir. La crise d'aujourd'hui est-elle venue rompre ou seulement interrompre l'application d'une formule gouvernementale que à assurément rendu service au pays et pourra peut-être lui en rendre encore? Messieurs, c'est le pays lui-même qui appréciera d'ici quelques semaines. Nous écouterons sa voix et tous nous l'interpréterons dans l'intérêt du bien commun. J'entendais tout à l'heure avec plaisir l'honorable M. Vandervelde nous déclarer que sa seule pensée, sa seule volonté, à lui et à ses amis, était de continuer à servir le pays. Eh bien, c'est également notre volonté. Que ce soit donc la conclusion de ce débat. Tâchons de servir notre pays de notre mieux, préparons nos enfants à le servir eux aussi, à le défendre au besoin. Enseignons-leur l'esprit de patriotisme et de concorde, et soyons attentifs, les uns et les autres, en leur donnant ces leçons, au choix des paroles et des emblèmes dont nous userons à cette fin. (*Très bien! très bien! à droite et à gauche.*) Encourageons tous chez tous nos concitoyens le sentiment du devoir vis-à-vis de ce noble créancier qui a droit à notre amour et même à nos sacrifices, à ce noble créancier auquel nous devons tant et qui s'appelle la Nation. (*Vifs applaudissements à droite et à gauche.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Anseele.

**M. Anseele.** — Messieurs, je ne serais plus intervenu dans ce débat sans une parole, que je considère malheureuse, prononcée par l'honorable M. Hymans. En effet, il a dit qu'il avait cru s'apercevoir que nous avions avec une singulière humilité plaidé les circonstances atténuantes. Mon cher collègue, vous avez peut-être l'orgueil de votre classe: moi j'ai la fierté de la mienne. (*Applaudissements sur les bancs socialistes.*) Nous nous troupons devant une situation où l'honneur est tout, et nous n'avons pas

besoin de votre avis pour savoir ce qu'il nous reste à faire. (*Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.*)

**M. Hymans.** — Permettez-moi de vous dire que vous avez mal compris ma pensée. Je n'ai eu aucune intention désobligeante.

**M. Anseele.** — J'enregistre votre dénégation avec plaisir, mais je demande cependant à la Chambre deux minutes pour m'expliquer, car il pourrait tout de même rester quelque chose de l'insulte, car on peut être certain que si la presse adverse s'empare de l'incident, elle pourrait peut-être ne pas faire mention de la rectification de l'honorable membre.

**M. Hymans.** — Le mot en lui-même ne constitue en rien une offense.

**M. Anseele.** — Vous croyez qu'il n'y a rien de blessant en disant que quelqu'un qui a été ministre hier et qui ne l'est plus aujourd'hui parle avec humilité en plaidant les circonstances atténuantes. Vous avez une conception bien singulière de la valeur des mots, à moins que je ne comprenne pas le français.

**M. Troclet.** — Vous avez très bien compris.

**M. Max.** — L'humilité est une vertu. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

**M. Anseele.** — Voilà la seconde insulte.

**M. Carlier.** — Ne la relevez pas.

**M. Anseele.** — Permettez-moi, en quelques mots, d'expliquer comment les choses se sont passées.

L'honorable premier ministre m'ayant dit que je devais me retirer, j'ai immédiatement donné ma démission. Immédiatement notre ami Vandervelde a ajouté: joignez-y les nôtres. Une discussion s'est ouverte, et quand j'y ai pris part j'ai commencé par dire que l'incident de la démission était clos et que je m'adressais à d'anciens collègues, monsieur le bourgmestre de Bruxelles. Y a-t-il eu de l'humilité de ma part?

Contrairement à ce que vient de dire l'honorable M. Hymans, je n'ai pas plaidé les circonstances atténuantes. Je n'avalais d'ailleurs pas à les plaider. Qu'est-ce que j'ai démontré? J'ai démontré que notre interprétation de l'image qui a blessé vos sentiments était contraire à la vôtre et qu'elle n'avait rien de désobligeant pour la nation.

J'ai démontré aussi que M. le ministre de la défense nationale a eu tort d'y voir ce qu'il a cru y voir. En effet, quel est le fond du débat? Quelle est, d'après les faits, la signification que le peuple ouvrier belge, dans la profondeur de son âme, donne à cette image? Dans la profondeur de ses sentiments intimes, la classe ouvrière ne donne pas à cette image la signification que vous y attachez, mais bien celle du désarmement général. Loin donc de plaider les circonstances atténuantes et de prier avec humilité pour être pardonné, monsieur le bourgmestre de Bruxelles, je me permets de dire que si vous êtes orgueilleux, je suis plus orgueilleux que vous si c'est nécessaire. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

**M. Max.** — Nous ne le sommes ni l'un ni l'autre.

**M. Anseele.** — Qu'ai-je fait? J'ai cité des faits.

Permettez-moi, monsieur Hymans, de rafraîchir votre mémoire et de vous rappeler que depuis des années cette image est portée à Gand dans les cortèges. A ce propos, j'ai demandé à l'honorable ministre de la défense nationale si, pendant la guerre, les Gantois se sont moins bien conduits que les autres citoyens.

**M. Devèze,** ministre de la défense nationale. — J'ai dit qu'ils se sont bien conduits, mais que ce n'est pas à cause de la présence, sur un drapeau de société, de l'emblème que nous réprouvons.

**M. Anseele.** — J'ai donc démontré que notre interprétation est l'interprétation exacte et que, dans la profondeur de ses sentiments d'amour pour la nation, le peuple n'y voit pas une poussée à la révolte, mais une aspiration à la paix universelle et le commencement du désarmement général.

Et maintenant, messieurs, je puis me rasseoir, tout heureux de l'explication de sa pensée par l'honorable M. Hymans et tout malheureux de l'intervention de l'honorable bourgmestre de Bruxelles.

**M. le président.** — Je déclare la discussion close.

Trois ordres du jour sont parvenus au bureau. Le premier est signé par MM. Destrée et Vandervelde, le deuxième, par MM. Woeste et Begerem, et le dernier par MM. Hymans, Masson et Janson. Il a été donné lecture de ces ordres du jour au cours de la séance.

Vu l'heure avancée, je propose à l'assemblée de fixer le vote sur ces ordres du jour à demain, au début de la séance. (*Protestations à l'extrême gauche.*)

**DES VOIX SUR LES BANCS SOCIALISTES :** Aux voix ! Aux voix ! (*L'extrême gauche se lève et réclame l'appel nominal.*)

**M. Lemonnier.** — On ne vote pas après 5 heures. (*Bruit sur les bancs socialistes.*)

**M. le président.** — Je rappelle à la Chambre qu'il est de tradition constante qu'à moins d'une décision contraire et préalable, on ne vote pas après 5 heures. (*Bruit à l'extrême gauche.*) La proposition de fixer le vote à demain est donc conforme à l'usage. Vous demandez aujourd'hui d'y déroger et vous réclamez le vote par appel nominal. Je vous demande si vous persistez dans votre demande. (*Oui ! Oui ! à l'extrême gauche.*)

**M. Falony.** — Vous avez voulu la guerre et nous vous répondons par la guerre.

**M. le président.** — Je vous prie, messieurs, de ne pas insister ; il n'y a aucun motif de déroger à ce qui est de règle, lorsque la discussion se termine après 5 heures et qu'aucune décision n'a été prise au sujet du vote.

**A L'EXTRÊME GAUCHE :** L'appel nominal ! L'appel nominal ! Aux voix ! Aux voix ! (*Bruit prolongé.*)

**M. Masson.** — Je propose formellement la remise du vote à demain et je fais appel à la bonne volonté de tous mes collègues. (*Non ! non ! sur les bancs socialistes.* — *L'appel nominal ! L'appel nominal !*)

**M. Hallet.** — Il n'y a plus de bonne volonté !

**M. Ernest.** — C'est fini ! C'est la guerre ? (*Aux voix ! Aux voix ! à l'extrême gauche.*)

**M. le président.** — M. Masson a seul la parole.

**M. Masson.** — Je demande que ma proposition soit mise aux voix par appel nominal.

**M. Hallet.** — Je demande aussi l'appel nominal sur la proposition de M. Masson, afin que l'on puisse constater ceux qui sont restés ici pour défendre le drapeau. (*Rires approbatifs sur les bancs socialistes.*)

**M. Masson.** — J'ai demandé la remise du vote à demain, mais cette proposition est combattue. Je demande donc formellement qu'elle soit mise aux voix par appel nominal.

**A L'EXTRÊME GAUCHE :** C'est de la chinoiserie !

**M. Van Belle.** — Nous resterons ici jusqu'à minuit s'il le faut !

**M. le président.** — L'appel nominal sur la proposition de M. Masson est-il régulièrement demandé. (*Plusieurs membres se lèvent sur les bancs libéraux.*)

L'appel nominal sur la proposition d'ajournement étant régulièrement demandé, il va y être procédé.

— Il est procédé au vote par appel nominal.

66 membres seulement y prennent part.

En conséquence, la Chambre n'est plus en nombre.

Étaient présents :

MM. Allard, Anseele, Baels, Bologne, Bouchery, Buisset, Carton de Wiart, Colart, Colleaux, David, De Brouwer, De Bruyne, Debunne, De Coster, de Gérardon, Dejardin, Delvigne, Demblon, De Schutter, de Selys Longchamps, Destrée, Devèze, Donnay, Drèze, Kelers, Eibers, Ernest, Falony, Fischer, Frauck, Galopin, Gotenvaux, Gris, Hainaut, Hallet, Hamman, Hoen, Huysmans, Hymans, Jourez, Léonard, Levie, Lombard, Mansart, Masson, Max, Meysmans, Mostaert, Moury, Neujean, Pèriquet, Piérard, Samyn, Soudan, Souplit, Troclet, Tschollen, Uytroever, Van Belle, Vandemeulebroucke, Vanden Kerckhove, Vandervelde, Van Hoegaerden, Van Hocylant, Van Wallegem, Woestis et Mechelynck.

Étaient absents :

MM. Amelot, Bastien, Baudrux, Begerem, Berloz, Bertrand, Boël, Borquinon, Branquart, Braun, Brenez, Brifaut, Brugmann, Brunet, Bruyninx, Buyl, Buysse, Carlier, Catteuw, Claes, Cnudde, Cocq, Cousot, Crick, Debeuckelaere, De Bruycker, De Bue, H. De Clerck, G. Declercq, Defaux, De Greve, Dejaegher, De Keersmaecker, de Kerchove d'Exaerde, de Liedekerke, de Montpellier, DeWouters d'Oplinter, Dierkens, Doms, Doutreligne, du Bus de Warnaffe, Duysters, Gendebien, Glorie, Harmignie, Helleputte, Hessens, Heyman, Homans, Houget, Houtart, Hubin, Huyshauer, Janson, Jaspas, Joret, Lampens, Lebeau, Lemonnier, Mabilie, Maenhaut, Maes, Mahieu, Marck, Mathieu, Melckmans, Neven, Nichols, Ozeray, Pastur, Peel, Peplin, Pèten, Pirard, Pirmez, Poncelet, Pouliet, Pussemier, Raemdonck, Ramaekers, Renkin, Reynaert, Rombauts, Royers, Sap, Schaezen, Segers, Serruys, Siccard, Standaert, Straus, Theelen, Van Brussel, Van Caenegem, Van Cauwelaert, Van Cauwenbergh, Vanden Eynde, Vandevelde, Van de Vyvere, Van Dievoet, Vandromme, Van Hoek, Van Isacker, Van Landeghem, Van Limburg Stirum, Van Opdenbosch, Van Remoortel, van Schuylenbergh, Van Vlaenderen, Verachert, Vergels, Verlinden, Visart de Bocarmé, Wauters, Wauwermans et Winandy.

Étaient absents pour cause de maladie :

MM. Sevrin, Siffer et Tibbaut.

— La séance est levée à 6 heures 45 minutes.

Demain, séance publique à 1 heure 45 minutes.